



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

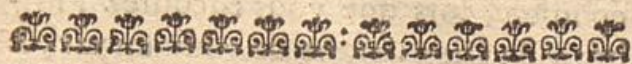
### **L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché**

**Mouton, Nicolas**

**Liege, 1671**

Chapitre II. Du mépris que le pecheur commet contre la Bonté Divine.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-39622**



## CHAPITRE II.

Du mépris que le pecheur commet contre la Bonté Divine.

## MEDITATION I.

*De l'indignité du pecheur, entant qu'il en veut à son Dieu.*



I dans les precedentes Meditations il vous semble que j'ay dit beaucoup de choses, sçachez pourtant Ame Chrétienne que ce n'est encore rien en consideration de ce que je dois dire maintenant, car tout peché mortel est un crime de Leze Majesté Divine. Soyez en repos & je diray où cecy a son fondement, jusqu'ou un crime s'étend, combien ceste Majesté est immense & incomprehensible; de quelle puissance, de quelle force ou vertu, & puis vous apprendrez si l'injure faite à un Roy n'est pas de plus haute consideration sans comparaison, que celle qui auroit esté faite à un roturier; ce qu'estant bien consideré, vous trouverez selon la raison & selon les Theologiens, que l'affront s'augmente à proportion de la



la dignité de la personne lezée, ainsi nous disons qu'un dementy donné à un Roy est un crime de Leze Majesté, mais quand il est donné à un de la lië du peuple, il est bien de moindre consideration, si nous parlons en terme d'injure, autrement il n'y auroit aucun tort, si nous considerons la personne qui le donne qui est le Roy, supposé qu'il le donne à un roturier, qui auroit parlé contre la verité; & si le roturier le donne au Roy absolument parlant, soit qu'il ayt dit la verité ou non, il luy perd le respect, parce que c'est une personne publique, cōstituée en dignité, de qui on ne peut aucunement oster l'authorité.

Cecy supposé pour les Rois & les puisās du monde, que dirons nous du Roy des Roys injurié de sa creature, avec qui il y a une infinie disproportion, mais de quelle façon pourrons nous noircir ceste indignité? Ecoute pecheur qui que tu sois, c'est ton Seigneur que tu offenses, de qui la nature est eternelle, la Noblesse est premiere, la Sageffe est incomprehensible, & la Bonté est sans pareille: c'est ton Dieu, de qui la justice est veritable, la misericorde est infinie, les pouvoirs sont sans foiblesse, & les delices sont sans dégoût.

goût.



gout. C'est ton Dieu de qui la pruden-  
ce est aimable, la providence est douce, &  
le domaine souhaitable, acquise par une  
Redemption Royale. „ C'est tō Dieu de  
„ qui la protectiō est paternelle; les voyes  
„ sont exemplaires, les veritez univer-  
„ selles, & la vie est immortelle. C'est ton

eu au dessus de qui rien ne peut être,  
dehors de qui rien ne peut subsister,

„ mais qui rien n'a esté, outre qui rien ne  
„ fera, au dessus de qui rien ne peut vivre.

„ C'est ton Dieu de qui toute chose de-  
„ pend, avec qui toute chose est faite,

„ dans qui tout demeure. C'est ton Dieu  
„ de qui tout provient, par qui tout est

*Rom.*  
11.

„ conservé, en qui tout se doit rappor-  
„ ter. C'est ton Dieu de qui la foy nous

*Hob.* 2

„ excite, l'esperance nous esleve, & la  
„ charité nous unit. C'est ton Dieu, qui

*Mat.* 7

„ donne ordre de demander & le fait  
„ trouver, il fait frapper & donne ou-

„ verture. C'est ton Dieu lequel delais-

„ ser c'est tomber, à qui se convertir c'est  
„ ressusciter, en qui demeurer icy bas

„ c'est combattre. C'est ton Dieu que per-

„ sonne ne perd s'il n'est trompé, que per-

„ sonne ne cherche s'il n'est admonesté,  
„ que personne ne trouve s'il n'est net-

„ toyé. C'est ton Dieu lequel ignorer,  
c'est



*de l'effet du peché. Ch. II. Med. I. 61*  
c'est la mort, qui connoistre c'est la  
la vie, qui mespriser c'est perir, à qui  
servir c'est regner. Jusqu'icy Saint Au-  
gustin. Recueillez de là l'indignité du pe-  
cheur que d'oser attaquer par affront une  
telle Majesté & une Dignité souveraine-  
ment bonne, qui est d'attendre le temps  
opportun pour la conversion, & punir  
le pecheur comme il peut, en même temps  
qu'il est injurié.

Que si cela ne suffit pas? Vous pouvez  
rehauffer vostre pensée considerant la  
bassesse de vostre personne, car l'affront  
croist à proportion de la condition qui  
est le deuxieme chef de l'indignité, car  
quelle comparaison y a-t'il entre le Crea-  
teur & la creature, entre le mortel &  
l'immortel, entre le valet & le Maistre,  
entre le neant & le Pere de l'Univers,  
entre un hōme & son Dieu: qu'elle com-  
paraison d'un tel esclave, en considera-  
tion d'un tel Redempteur, qui l'a rache-  
té à si haut prix, pour luy donner non  
seulement la liberté temporelle, mais aus-  
si l'eternelle, avec les delices furnaturel-  
les, pour le retirer, non pas d'un mal-  
heur selon le temps, mais des malheurs  
qui n'auront jamais de fin.

Oüy Ame Chrestsenne, il nous a ra-  
cheté



cheté au prix de son Sang, qu'il a donné non pas en partie, mais jusques à la dernière gouttelette, qui a paru du costé de son cœur. Je ne dis pas pour un qui l'auroit eu en reverence, mais pour un qui le foulleroit & blasphemeroit, non par mégarde & à l'insçeu, mais à dessein & par malice, non par une habitude mauvaise & inveterée, mais inventée à plaisir & par despit. O excez de bonté & misericorde d'un Dieu ! ô catastrophe horrible ! ô impieté d'une creature !

Autrefois le Patriarche Noë durant le deluge ouvrit la fenestre de son Arche, ayant apperceu quelque serenité de l'air, & lascha son corbeau pour éprouver si quelque arbre ou montagne seroit découverte par la diminution des eaux, lequel ayant oublié le benefice de sa liberté laissa son maistre sans service, s'envola sur quelque cadavre flottant sur les ondes, & s'en faoula sans y retourner; mais la colombe qu'il envoya pour la seconde fois ne manqua pas à son devoir, car elle apporta dans son bec un rameau d'olive verdoyant, qui réjoüit le bon Patriarche de son retour, & la receut avec toute sorte de careffe.

A ce que je vois, le pecheur est bien  
loin



loing de ceste fidelité de la colombe,  
mais bien fort ressemblant à ce corbeau,  
dont la couleur represente l'indignité &  
tout ensemble l'impiété d'une Ame cri-  
minelle, car si le corbeau apres avoir esté  
sauvé du deluge des eaux a negligé son  
libérateur, le pecheur tiré des abysses  
de son neant, ou le Tout-Puissant l'eust  
pû laisser, incapable de tout bon-heur,  
neglige son Createur, secoüant le doux  
joug de son service par le mespris de ses  
ordres & de sa volonté tres-juste : à quoy  
s'ensuit l'obligation à la mort eternelle.  
Mais le Sauveur par sa bonté, dans le de-  
luge de son Sang, luy donnant la liberté  
des enfans de Dieu, pour le sauver de ce  
deuxiesme abysses, il le mesprise, aimant  
mieux se vautrer au deluge des ordures  
de ses concupiscences, comme ce cor-  
beau, se jettant sur les cadavres des biens  
du mode, méconnoissant de tant de bien-  
faits d'un si glorieux Patriarche de  
Bonté.

Or sus donc Ame Chrestienne, il vaut  
bien mieux imiter la fidelité de la colom-  
be, & rendre avec joye les devoirs à un  
si bon Maistre, car selon Saint Augustin  
le peché est un mal si grand, que les An-  
ges avec tous les bien-heureux, mêmes  
tout



tout ce qui est de parfait en bonté & beauté, s'il estoit menacé de sa ruine, cela seroit plus souhaitable que la moindre injure ou peché veniel, commis contre la Bonté souveraine de Dieu. Voicy ces

*Aug.* mots. *Pecher c'est desbonorer Dieu, ce que l'homme ne doit pas faire, encore bien que tout devroit estre rendu à son neant, excepté JESUS-CHRIST qui est Dieu & Homme.* Ne voulant pas mesme excepter la Vierge Mere, d'autant que l'honneur qui doit estre consacré à Dieu en mesme tēps qu'il se perd par le moindre peché, touche de près la Divinité & la gloire de sa personne: les biens & perfections quelles qu'elles soient des pures creatures, ne posant aucune perfection en Dieu, & le mal diminuant pour ainsi dire autant qu'il peut l'autorité de la Majesté Divine dans l'estime du pecheur qui se convertit du costé de la creature, au mépris du Createur & de ses Preceptes. Que si la moindre offense cause ce mal-heur, que dirons nous des plus enormes crimes qui se commettent si facilement & en si grand nombre, certes l'esprit humain ne pourra jamais en comprendre l'indignité, ce pourquoy je vous laisse dans cette pensée priant avec le Roy Prophete que Dieu  
que



*Et de l'effet du peché, Ch. II. Med. I. 65*  
que vous meprisez, Charge vostre face  
d'ignominies, afin que vous cherchiez en re-  
verence son Saint Nom.

## MEDITATION II.

*De l'impudence du pecheur osant offenser  
Dieu en sa presence.*

**L**A Foy nous enseigne que Dieu par  
son immensité remplit le Ciel & la  
terre, & qu'il est en tout lieu, de trois  
sortes de façon, sçavoir par présence, par  
puissance, & essence. Je dis par présence,  
car il connoit intuitivemēt les choses les  
plus reculées de nos sens, telles que pour-  
roient estre nos plus secretes pensées. Ain-  
si le dit S. Paul, en ces termes: *Tout est dé-*  
*couvert à ses yeux.* Et comme dit le Pro-  
phete. *Je remplis le Ciel & la terre dit le*  
*Seigneur.*

Il est en tout lieu par puissance & ope-  
ration, car il produit tout, estant pro-  
duit il le conserve, le conservant, il le  
gouverne. *Il opere tout dans tout,* dit l'A-  
postre; rien ne pouvant estre ne soit que  
par sa Toute-puissance il soit produit,  
conservé, ou gouverné, parce que selon  
le Sage: *Il arrive d'un bout à l'autre forte-*  
*ment, & il dispose le tout avec douceur.* Tel-

E lement



lement que rien ne se fait à son insceur, parce que tout doit estre dirigé selon ses ordres, car rien ne peut estre dans la nature qui n'ayt part à ses douceurs.

Il est en tout lieu par essence, substance, ou grandeur de sa nature, comme dit Jeremie, remplissant le Ciel & la Terre de son essence. Et selon Saint Augustin : *Dieu est dans tous les coings de l'Univers, cōme une Ame est dans tous les membres de son corps, presente par sa puissance & par sa nature.* Nonobstant quoy le pecheur est bien si effronté, & si impudent, qu'il ose commettre ses saletez à la face du Seigneur, & luy perdre le respect deu à sa Majesté Divine par injures, & affronts indignes ! ô aveuglement ! ô impudence noire ! mais j'entends qu'il me dit que c'est dans des choses de peu de consideration, & que Dieu les pardonne fort facilement, comme estant d'une misericorde infinie. Il est ainsi : mais cela ne se peut faire sans la disposition requise qui doit estre un veritable regret où une douleur surnaturelle de l'avoir offensé, avec un propos pour le moins virtuel de n'y plus retomber, qui doit estre dans la preparation de l'Ame, car pour le plus souvent par coustume, le pecheur

s'ap-



s'approche du Prestre pour se confesser, & c'est une chose deplorable, que n'ayant que des pechez veniels, à plus forte raison, s'il a des mortels, faute de cette preparation necessaire pour recevoir l'absolution, la Confession sera de nulle valeur & sacrilege, pour n'avoir supposé la matiere requise à ce Sacrement, qui doit estre le peché commis, legitiment confessé, & veritablement detesté par une douleur surnaturelle, qui seule peut constituer une attrition, comme dit fort bien le Sacré Cōcile de Trente en ces termes: *C'est un don de Dieu & un mouvement du S. Esprit, non pas qui reside dans le cœur mais qui pousse & frappe pour y entrer.* Estant assure d'une certitude de foy, que le peché soit-il mortel ou veniel, pour petit qu'il soit, est un acte qui deplaist à Dieu, & par consequent detestable, parce que son honneur & respect luy est osté à la face, qui en telle consideration, est une espece de contumelie. Le Sacré Concile requiert aussi en ce cas l'esperoir d'obtenir le pardon, & le propos d'eviter les occasions de ne plus l'offenser, ce qui est compris virtuellement dans le regret s'il est veritable qu'on a, d'avoir offensé son Dieu.

Ses. 14.  
c. 4.



En outre, je dis, que si les motifs de la douleur sont seulement naturels, comme par exemple, si une jeune fille estoit triste d'avoir perdu son honneur, ou d'avoir encouru la disgrâce de ses parens, ou bien les menaces & le sujet de la punition, ou pour n'oser paroistre en public à raison de l'infamie: si un larron est triste d'avoir commis le larcin, parce qu'il craint d'estre apprehendé, ou l'estant, il est triste d'avoir commis le larcin, à raison des peines qui luy sont préparées, comme le gibet ou les foüets publiques: si une personne mariée s'accuse avec larmes des pechez commis, à raison de la dureté du mary, ou du mauvais mesnage & gouvernement de sa famille; soit pour querelles, ou prodigalité de biens par les yvrongneries, & partant donne ses larmes pour tel respect; la Confession, si l'erreur n'est corrigée est de nulle valeur, & sacrilegue; jugez ainsi d'un yvrogne triste pour son infamie, ou de l'indisposition de son corps; ou bien de ses foleries, ou de l'argent depensé & perdu, & ainsi d'un autre pour des injures receuës & données, seulement parce qu'elles sont injures du prochain, qu'il aime, ou veut aymer humainement, sans diriger la  
la



*de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 69*  
la pensée vers Dieu qui le commande,  
toutes ces larmes dis-je, sont inutiles com-  
me estant purement naturelles & humai-  
nes, & par conséquent impropres à de-  
tester l'offense de Dieu, ou l'obligation  
à la peine du peché, establie de la part de  
Dieu pour humilier le pecheur, pour  
quoy les Sacremens sont seulement insti-  
tuez, comme estant de foy surnaturel, &  
non pour detester l'offense d'une person-  
ne seulement humaine, ou les peines pa-  
reillement encouruës, tout quoy n'est  
que naturel & au dehors de l'intention  
Divine.

Je dis cecy pour obvier aux abus de ce  
sicle qui trop tard seront eternellement  
deplorez, à raison des ignorances gros-  
sieres & facilement vincibles, si la dili-  
gence estoit de s'informer du salut  
& du veritable service de Dieu, à  
quoy nous sommes tres estroitte-  
ment obligez, mais l'esprit du mon-  
de veut sacrifier à Moloch, avec l'encens  
des nouveautez du temps, s'estudiant  
plustot aux inventions humaines, & va-  
nitez du sicle, pour ne pas dire aux chan-  
sons scandaleuses & lubriques, dont le  
plus souvent les cervelles sont remplies.  
Mirez vous icy, Lecteur, vous en estes.



70. *Partie I. De la Nature,*  
si non du tout au moins en partie.

De plus ceste sainte instruction est  
est même necessaire de necessité de moy-  
en, à ceux qui tombez dans les pechez  
mortels ou veniels, pretendent recevoir  
l'absolution au moyen du Sacrement de  
Penitence, & particulierement je veus  
icy admonester plusieurs Ames devotes,  
& Religieuses, afin que dans leurs fre-  
quentes Confessions elles se gardent fide-  
lement de semblables inconueniens, car  
il vaudroit mieux, & il seroit plus sou-  
haitable, n'ayant que des pechez veniels,  
d'être seurez de la Confession & renvoiez  
avec de l'eau benite à la Communion,  
que d'y estre admis avec peril de la nulli-  
té d'un Sacrement de si haute consequen-  
ce, car souvent faute d'un propos veri-  
table quelquefois peu apprehendé de  
personnes d'un esprit foible ou distraits  
de quelque passion, ou bien à raison d'un  
repentir mal conceu, ou faute d'un exa-  
men de conscience necessaire, ou de l'hu-  
milité & integrité requise, comme j'ay  
icy allegué; on admet une grande irre-  
verence qui souille l'Ame d'un sacrilege  
mortel, à quoy si le penitent fait une se-  
rieuse reflexion toutes les fois qu'il s'ap-  
proche du Prestre, il sera bien tost fait  
un



*& de l'effet du peché. Ch. II Med. II. 71*  
un Ange de lumiere d'un esprit de tenebres qu'il est, par ses aveuglemens.

Mais rentrons en la matiere d'où je m'estois écarté, pour dresser l'intention des penitens, qu'ils doivent observer toutes les fois qu'ils ont besoin de reconciliation, & disons Ame Chrestienne que tout homme vit en Dieu selon ce que dit l'Apôstre en ces termes : *C'est en vous que nous avons la vie, le mouvement & l'estre.* <sup>17. v.</sup> <sup>18.</sup> <sup>18.</sup>  
Nous ne pouvons donc subsister sans luy, ny en vie, ny en estre, pour lequel conserver, il ne veut pas estre esloigné de nous, mais tousiours il veut estre prest à nous maintenir, ainsi que nous enseigne le Psalmiste, quand il dit : *Dieu est à ma droite, afin que je ne sois pas émeu.* <sup>Ps. 15.</sup> Et nous vivons de telle sorte aujourd'huy, que nous n'avons pas honte de Dieu, sans nous soucier aucunemēt de son œil, ny de sa Justice, mais seulement des hommes; semblables à ces vieillards criminels de la chaste Susanne, qui sçachans que les portes du verger étoient bien fermées s'éjoüirent d'estre à l'abry de cet œil du monde, sans se mettre en peine de la science de Dieu qui jette à plomb ses rais pour découvrir toutes choses. Ainsi David apprehendoit d'avantage l'œil d'Urie qu'il



qu'il fit exposer aux premiers chocq pour en estre quitte au plustot, que la Justice Divine vengereffe de ses crimes: peu ressemblant à cette genereuse Penitente qui dans la conversion n'apprehendoit aucun respect du monde, n'ayant honte que de son Dieu à qui elle eut recours, cōme à son Medecin, rien ne la pût empêcher de poursuivre sa pointe, non pas les paroles du monde; non les ruses des Courtisans dans la compagnie des Dames, non pas même les dures reproches du Pharisien, ny la honte de tous ceux qui banquettoient dans sa maison: elle n'a de de la honte que pour ses pechez, & se prosternant aux pieds de son divin Repara- teur, elle ne l'ose regarder au visage. Cete resolution Ame Chrestienne, vous seroit salutaire, je vous la souhaite de grād cœur pour la gloire du Createur, toutes les fois qu'il s'agira de luy faire honneur dans la fuite des offenses, car on doit negligier tout respect humain pour se souvenir de son Dieu. Voila le modele que je propose à imiter: toute Ame, c'est la Magdelene penitente qui baise les pieds de son Sauveur, témoignant qu'elle veut suivre ses pas sacrez qu'elle void impriméz au chemin du salut; car nous devōs  
tenir



tenir le même chemin qu'il a frayé dans sa vie mortelle, si nous prétendons d'arriver à l'immortelle, où il est confidant nos pas, pour voir si nous sommes dignes de son séjour: ouy voilà le changement que je souhaite à un chacun.

Si donc auparavant nous marchions avec orgueil & à teste levée, la face pleine d'effronterie, la mine bouffie d'impudence, donnant par tout des ceillades impures, voyons ce beau miroir d'une Ame vraiment penitente, la voicy avec un visage mortifié, un front plein de vergogne & de respect, une façon toute modeste, les yeux changez en un torrent de larmes, arroufant les pieds sacrez du Sauveur du monde.

Dans la Loy ancienne Dieu vouloit expressement que personne ne fut si téméraire que de comparoistre vuid & sans present devant sa face, considerons donc cete Majesté ravissante qui nous regarde, & faisons luy offrande des onguents les plus riches de nos Ames, pour le maintien de son honneur, & pour vanger de la sorte sa querelle, un chacun fasse des mieux selon son pouvoir, puis qu'on luy en veut jusqu'à une telle impudence, afin d'avoir le bon-heur de  
nous



nous conjoüir dans un changement de vie, puis que l'ablinthe des passions criminelles doit estre metamorphosé en douceur, les épines en rosiers, les puantes en parfums tres odoriferans, les infections de l'ame en cyvettes, & les poisons en potions salutaires. Autrement l'impudence de l'esprit causera une eclipse dans l'Ame pour l'irreverence qui se commet à la face de la Majesté Divine, aussi long temps que l'estat du peché subsiste.

Et afin qu'une vifve apprehension même d'un peché veniel, dont l'homme ne fait pas grande estime, nous dispose à en recevoir l'absolution legitime, considerons si un Roy avoit fait sçavoir à tous ses sujets qu'une action de peu de consideration comme seroit un mensonge leger de plaisanterie, ou de pareil badinage, ne luy seroit pas agreable, pour une antipatië qu'il auroit à de semblables actions, quoy que pourtant il n'eut pas établi aucune loy prenale contre ceux qui les auroient commises; que diriez vous? Si en sa presence à même temps un de la lië du peuple, l'entendant publier contreviendroit à ce cōmandement en la presence du peuple, ne seroit-il pas coupable d'une grande irreverence & d'un mépris



*de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 75*  
mépris de la personne du Roy, avec le  
scandale de la populace ? assurement  
qu'il témoigneroit pour le moins le peu  
de soing qu'il auroit des ordres de son  
Roy: Ainsi Dieu par sa Loy eternelle  
nous fait scavoir qu'un mensonge leger,  
quoy que ce seroit pour eviter une gran-  
de querelle, luy deplait, parce qu'il est  
de sa nature mauvais, n'ayant aucune  
circonstance par ou ce puisse estre une  
action honneste & licite, & partant e-  
ternellemēt déplaissant à Dieu; & nonob-  
stant cette connoissance, nous nous re-  
solvons si souvent à le commettre aussi  
bien que d'autres semblables actions le-  
geres, non à la face d'un Roy de la terre,  
mais du Roy de gloire qui remplit l'U-  
nivers, comme j'ay cy dessus dit, de sa  
presence, puissance, & essence. Pensez  
à cela Ame Chrestienne & croyez qu'on  
n'est pas moins coupable devant Dieu,  
qu'auprés des hommes, mais que les mé-  
pris croit à proportion de la personne, &  
Majesté offensée.

Que s'il y a, soit icy soit ailleurs, un si  
grand nombre d'actions qui se commet-  
tent continuellement dans cette vie, par  
les hommes au mépris du Createur ?  
Voyez s'il n'a pas bonne raison de les  
punir.



punir ou en cette vie, rigoureusement par guerre, peste, famine, maladies, & mortalitez, comme il a fait autrefois la curiosité du Roy David ( faisant le denombrement de son monde par quelque esprit de vanité, que les sçavans ont reputé venielle ) par la perte de soixante & dix mille personnes qui moururent en trois jours; ou bien dans l'autre par les flammes purgatives, dõt les moindres peines surpassent les plus grands maux du monde, car il n'admettra rien de souillé au Royaume des Cieux. Voyez en fin s'il punit de ceste façon les moindres fautes, comme on doit prevenir ceste impudēce par une esprit de la crainte, & si elle est admise, la reparer au plustot par un véritable repentir, ou par des exercices de bonnes œuvres & gain pieux des Indulgences. Autrement que deviendrons nous à la fin ? certes à un esprit impudent contre son Dieu, luy qui n'est qu'un ver de terre, & un neant de confusion, ne peut arriver que ce, dont le menace le Sage, quand il dit : *Parce que tu as méprisé le Seigneur à sa face pourtant s'en veut il mocquer, afin que sortant de ce monde; tu sois à jamais en opprobre & avec confusion au rang des morts, car Dieu détruira le pecheur*

347.4



*& de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 77*  
cheur avec son peché. Mais pour obvier à  
ce malheur, je supplieray avec le Roy  
David. *Seigneur faites nous voir nos im- ps. 86*  
*pudences, & remplissez nos visages d'igno-*  
*minie, & nous adorerons vostre S. Nom.*  
Sçachant bien que rien ne nous humilie-  
ra d'avantage que la connoissance de no-  
stre extreme vileté.

### MEDITATION III.

*De l'impieté du pecheur, osant desirer l'a-*  
*neantissement d'un si bon Pere.*

**C'**Est un grand malheur de voir que  
le pecheur est si effronté que d'offen-  
ser Dieu en face, mais le pis de tous, est  
d'estre reconnu pour une impie & d'une  
telle impieté, qu'autant qu'il est en sa  
puissance, il est parricide de son Dieu.  
Voyez en premier lieu comme Dieu est  
le Pere d'un chacun, & puis l'impieté du  
pecheur, & vous verrez son parricide.

Selon les Theologiens tout homme est  
capable de trois sortes d'estre, sçavoir de  
l'estre naturel, de l'estre de la grace, &  
de l'estre de gloire: Selon ce triple estre  
Dieu est appelé legitiment nostre Pe-  
re, & nous ses enfans, non pas selon la  
nature, ( car en telle qualité il n'en a  
qu'un



qu'un seul qui est JESUS-CHRIST) mais bien ses enfans par adoption. Selon l'estre de la nature nous sommes ses enfans adoptifs, d'autant que nous avons esté créez à son Image, afin dit S Augustin, *que dans la gloire nous soyons semblables à son Fils selon la nature.* Selon l'estre de la grace nous sommes ses enfans par adoption, d'autant qu'estans rebelles & depravéz par le peché, il a voulu par une bonté paternelle nous envoyer son Fils, pour laver de son Sang nos propres crimes, & nous adopter à l'heritage de la gloire. Selon l'estre de la gloire nous sommes appelez ses enfans adoptifs, parce qu'il nous a donné son Esprit par qui nous avons espoir d'arriver à la Resurrection glorieuse de nos corps pour jouir de la félicité éternelle avec luy & son Fils. D'où vient que selon ces trois raisons principales, il n'y a rien qui nous doit estre plus cher que cét adorable nom de Pere, en qui nous devons avoir une confiance totalemēt filiale, parce qu'il agit avec nous comme un Pere véritablement miséricordieux avec ses enfans; car si un Pere ou une Mere, dit Saint Augustin au lieu icy preallegué, peut oublier ses enfans pour n'avoir pas compassion d'eux, ou

fi

Aug.  
serm.  
13 de  
verb.  
apost



*& de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 79*  
si nous avons perdu le titre de véritables  
enfans, le Seigneur n'aura pas pourtant  
perdu le nom d'un bon Pere, pour ne le  
pas souvenir de nous: En second lieu  
pour les mêmes raisons nous sommes ad-  
monestez de l'excellence de nostre natu<sup>re</sup> *Io. 3.*  
*Voyez dit Saint Jean: Quelle charité le*  
*Pere celeste a eue pour nous, de nous donner le*  
*nom d'enfans de Dieu, & de faire qu'en ef-*  
*fet nous le soyons, non de la volonté de*  
*l'homme, mais nez de Dieu même. Car*  
selon l'Apostre nous n'avons pas un ef-  
prit de servitude ou d'esclave, mais d'a<sup>do</sup> *Io. 1.*  
doption; en quoy nous pouvons dire &  
l'appeller doublement Pere. De plus nous  
sommes enseignez de la part de Dieu par  
des preceptes salutaires, comme nous li-  
sons à la preface de la Messe, quand nous  
voulons prier, de dire: *Nostre Pere qui est*  
*és Cieux vostre Nom soit sanctifié, &c.* Oüy  
que ce nom de Pere soit en haute estime  
& reverence auprès de nous, afin que  
nous soyons avertis de ne degenerer ja-  
mais d'un si bon Pere, de qui nous de-  
vons porter les véritables images, non pas  
quant à la representation de la personne;  
mais selon l'imitation des mœurs & ex<sup>pres</sup> *17.*  
pressions des vertus qui nous doivent ren-  
dre conformes à l'image de son Fils, &  
puis



puis que nous sommes de sa race, comme dit l'Apôtre, nous devons maintenir l'honneur de nostre naissance, sans degenerer d'un naturel, qui est de telle noblesse; que Dieu ne forcera jamais personne pour l'attirer à foy, car encore que ce Pere tres-benin semble pouffer un chacun au salut, voulant que tous soyent sauvez, il ne jugera pas toutesfois digne du salut, celuy qui n'aura point esté éprouvé volontaire, c'est à dire desireux de son salut, car lors qu'il donne quelque terreur, envoyant des maladies ou autres semblables afflictions, son dessein est de nous faire volontaires & desireux du salut, ne nous voulant pas sauver malgré nous: aussi son procedé est de faire du bien à ceux qui le desirent, non pas à ceux qui ne s'en soucient; & ce d'autant plus largement & avec plus de liberté pour ainsi dire, que ceux qui le reçoivent en feront grande estime, car toute Ame doit connoistre que d'avoir en recommandation son salut, c'est une des choses que Dieu a passionnément desiré: Que s'il n'a rien tant aimé? que vous en semble, devons nous avoir rien de plus cher apres Dieu que nostre salut? rien moins, car si nous aimons Dieu & ses  
Saints



*& de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 81*  
Saints, le salut de nostre Ame nous sera  
donné pour recompense.

Le devot S. Bernard pour nous inviter *Ber.*  
à un amour reciproque nous forme un *ser. de*  
idée assez curieuse de cet excés d'amour *deb.*  
de Dieu en nostre endroit, car il dit, que *quad.*  
si en nous se retrouvoit la vie de tous les  
enfans d'Adam, & les jours de tous les  
siecles, avec toutes les souffrances des  
Martyrs qui ont esté, & qui seront jus-  
qu'à la fin du monde, toutes les genereu-  
ses resolutions ne feroient rien en com-  
paraison de ce que Dieu a operé en son  
Fils pour nostre salut.

Lors donc que nous aurons donné tout  
ce que nous sommes, & tout ce que nous  
pouvons, tout cela ne sera que l'apparen-  
ce d'une étoille en comparaison d'un So-  
leil, ou comme un goutte d'eau en com-  
paraison d'un grand fleuve, ou bien un  
grain de poussiere conféré avec une mon-  
tagne demesurée. O dignation grande  
& plus qu'estonnante d'un si bon Pere  
pour un enfant si denaturé & si impie !  
Voila mon Ame des raisons tres-puissan-  
te pour nous persuader la verité d'une  
bonté paternelle que Dieu a pour nous,  
& toy pecheur voicy la source de ton im-  
pieté.



Il est ton Pere par creation ; car il t'a fait à la ressemblance & pour ainsi dire moulé dessus la forme de sa nature Divine , mais par le peché tu as effacé & delabré cete belle image, la rendant plus abominable que tous les demons , oüy d'avantage que tout l'enfer.

Il est ton Pere à titre de Redémption, & quand à l'estre de la grace, & je vois que Saint Jean t'appelle *Engeance de viperes, fils du diable*, & non sans raison, car si tu operes les œuvres du diable tu communique avec eux, & tu ne peux être que de la race d'un pere de mensonge, avec qui tu partageras enfin une fois son heritage à ton malheur ; & si tu veus sçavoir le sentiment d'un Prophete, tu luy sembles un enfant d'Egyptien noirci par tes crimes, qui devoit estre par l'innocence blanchy comme un Israélite.

Il est ton Pere à titre de glorification, car il a preparé sa gloire pour tous les hommes qui le voudront imiter. Que si tu aime la superbe ou l'envie, n'est tu pas enfant de Satan ? Si l'impureté n'est tu pas enfant de Sodome ? Si méchant ou impie, n'est tu pas enfant d'un serpent qui jette son venin ? Oüy pecheur voila ta naissance, voila ta noirceur : le Prophete nous



nous le fait entendre quand il dit de la part de Dieu en termes expres: *Si je suis* <sup>Mal:</sup> *vostre Pere où est mon honneur?* Est ce l'honorer que de vivre de la sorte, ou bien honorer le Satan pour le respect de qui tu l'offenses? O parenté noire! ô impieté detestable, & abominable! c'est en vain d'oc que tu voudras te glorifier d'estre du nombre des enfans de Dieu & sectateur des Saints! c'est en vain que tu te glorifieras d'estre fidele, & avoir des Patriarches, & des Docteurs, assurez & inbranlables pour la fermeté de la veritable Religion, si tu n'aimes la verité en imitant leurs vertus: au contraire tu seras reputé pour un enfant noir, parce que tu fais les crimes dont ton Ame tient la couleur, car l'éclat & la splendeur du Pere, ou du Docteur ne profitera pas à l'enfant, ou au disciple, soit il de la Religion ou non, s'il est seulement de nom, heritier, ou écolier; & non de vertu & preud'homme.

Ce que dit Saint François est digne de consideration lors qu'il nous enseigne, que plusieurs ont esté par leurs vertus estimez grands en noblesse, mais que beaucoup d'autres aspiroient d'estre en estime faisant le recit seulement des gene-



84. *Partie 1. De la Nature,*  
rositez & actions heroiques des hommes  
vertueux.

Oüy Ministres flatteurs vous preten-  
tendez d'avoir la Foy de JESUSCHRIST,  
mais c'est par de fausses imaginations &  
apprehensions fantastiques, car vous a-  
vouëz qu'il a jeusné quarante jours &  
autant de nuits, & vous ne voulez pas  
imiter sa Vie; même ce qui est damna-  
ble entre vous, c'est que vous imitez le  
Satan qui promettoit au Seigneur tous  
les Royaumes, pourveu qu'il le voulût  
adorer, car vous permettez des libertez  
damnables à vos sectateurs, & sous bel-  
les promesses vous voulez seduire les Ca-  
tholiques, ainsi que vous entretenez les  
vostres, leur enseignans que Dieu n'a  
deffendu aucune viande, afin de les per-  
suader à ne pas jeusner, ny observer un si  
Saint Carême & si religieusement insti-  
tué, comme devant servir d'une pieuse  
disposition, & Tres-Saint preparatif à  
la Communion du Corps & du Sang de  
JESUS-CHRIST, de qui nostre Mere la  
Sainte Eglise, veut faire profession d'i-  
miter la Vie, afin que mortifiant la chair  
& relevant l'esprit, nous puissions effacer  
les crimes, acquerir les vertus, attendant  
les recompenses promises que nous ne  
pou



*de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 83*  
pouvons obtenir, sinon par les merites de  
JESUS-CHRIST, ainsi nous observerons  
le dire de l'Apostre qui veut que Nous  
nous degagions de tout ce qui nous appesantit, <sup>Heb<sup>6</sup></sup>  
& des liens du peché qui nous serre si <sup>12.</sup>  
étroittement, afin de courir par la patience  
dans cette carriere qui nous est offerte, jet-  
tant les yeux sur JESUS-CHRIST, comme  
sur l'Authent & le Conformatteur de la  
Foy.

Oüy mauvais Chrestiens vous preten-  
dez d'estre enfans de Dieu & coheritiers  
avec luy, & ses Saints, & vous ne ren-  
dez aucune peine pour les imiter; sca-  
chez enfin que les Patrons que vous in-  
voquez, & le Seigneur que vous mespri-  
sez, seront les Juges de vos impietez &  
parricides criminels: puis que toutes les  
fois que vous offensés mortellement, vous  
recherchez jusques à la mort le Createur  
que vous devez adorer pour Immortel.

Oüy prenant la place d'un nouveau  
Herode vous voulez perdre JESUS-  
CHRIST: non cét Enfant de l'estable,  
mais ce Souverain regnât dans les Cieux;  
son Sceptre, ny sa puissance ne vous ag-  
gréent point, parce qu'il peut exiger rai-  
son sur les crimes pour s'en vanger en  
son temps, pourtant voulez vous secouïer



son joug : oüy , s'il est possible, qu'il soit  
 debouté de son Throsne ; & parce que  
 cela ne peut être , pourtant entrez vous  
 en furie , vous le haysez pour sa trop  
 grande puissance , & ne pouvant autre-  
 ment , vous le bannissez de vostre cœur ,  
 vous le meurtrissez autant que vous pou-  
 vez , lors que vous suffoquez en vous  
 cete Image Divine qui est la Charité.  
 Saint Bernard le dit en ces termes : Cho-  
 „ se horrible ; le pecheur persecute à ou-  
 „ trance son Autheur , car autant qu'il  
 „ peut il met les mains sur son Dieu , il  
 „ le tuë de sa propre volonté , car il  
 „ voudroit determinement que Dieu  
 „ n'auroit point le pouvoir de prendre  
 „ vengeance de son crime , ou bien qu'il  
 „ n'eust pas la volonté de le punir , ou  
 „ même qu'il n'en eust connoissance.  
 „ Il vaudroit donc que Dieu ne fust pas  
 „ Dieu, ou qu'il fust injuste pour ne pas  
 „ punir , ou enfin ignorant : Mais si le  
 pecheur estoit en la place de Dieu pour  
 faire reüssir le tout selon ses volontez , as-  
 seurement qu'il luy semble que son affai-  
 re iroit des mieux : ô ! cruelle mais exe-  
 crable malice, que de vouloir attenter sur  
 le Tout-Puissant , luy oster sa sagesse, le  
 priver de sa Justice autant qu'on peut,  
 luy

*Ser. ser  
 de Res.*



*Et de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 87*  
luy pocher l'œil de connoissance, enfin  
luy enviant sa nature & son estre; cons-  
pirer pour ainsi dire à sa ruine. Voila  
Ame Chrestienne ce qui nous devroit  
estre tousiours devant les yeux, pour pre-  
venir sa rigueur au jour de vengeance,  
d'où il n'y aura pas d'appel pour pouvoir  
obtenir quelque maintenüe contre tant  
d'offenses & impies parricides, car on ne  
luy peut aucunement resister à raison de  
sa main Toute-puissante qui nous fera  
succomber à sa Sagesse, à qui ne manque  
le moyen de faire voir les effets de sa  
Justice, quand il a dessein de punir. Et  
puis que tu luy as poché souvent l'œil de  
sa connoissance, tu seras aussi privé de  
l'œil de sa misericorde lors qu'il se moc-  
quera de toy au milieu des malheurs,  
pour à quoy vouloir obvier grand  
Dieu, je vous conjure de vouloir cou-  
*vrir nostre face de nos ignominies*, lors <sup>ps. 82</sup>  
qu'on peut esperer la conversion pour ne  
pas ressentir les effets de vostre colere  
dans l'autre vie, où il n'y a plus de resour-  
ce; & nous aurons le bon-heur *de sanctifier*  
*vostre Saint Nom*, par une diligente re-  
cherche qui ne nous peut que recréer par  
sa douceur.

MEDI



## MEDITATION IV.

*De l'ingratitude du pecheur, au mesme temps  
que Dieu luy est le plus obligeant.*

2.  
20.  
Reg.  
12.  
11.

**L**A plus grande honte que receut David, fut lors que le Prophete Nathan le tança de son peché luy faisant une liste de toutes les graces qu'il avoit receuës du Ciel, nonobstant quoy il avoit payé son Dieu d'une noire ingratitude, voicy quelque terme de la reproche faite au nom du Seigneur. *Je t'ay consacré dit-il, Roy sur Israël & je t'ay delivré de la main de Saül. Pourquoy donc as tu mesprisé ma parole jusqu'à là que de faire ce mal en ma presence?* Ce qui fut cause qu'il dit son *peccavi Domino* reconnoissant d'avoir offensé son Seigneur. Aussi voyons nous dans la Sainte Escriture, que les Prophetes n'ont pas un plus fort argument pour confondre les peuples, que de proposer les bien-faits que Dieu verse continuellement sur ses creatures.

En effet, il n'y a personne qui n'ayt expérimenté la Bonté de Dieu, soit dans le pardon des pechez, comis contresa Divine Majesté. Soit dans l'evasion des peines & quantité de perils ou où eust tombé, si  
par



par la grace il ne les auroit prevenus, soit dans cete adorable longanimité qu'il a pour tous pecheurs qui perseverans dans les crimes l'un plus, l'autre moins, selon sa douce providence ne les veut prendre ou punir, mais les attendre long temps à penitence, afin qu'ils puissent rencontrer le pardon & le salut à son grandissime contentement: puis qu'il a prêché luy même, *qu'il y aura joye entre les Anges sur un pecheur penitent.* Lucas 15. D'où vient, que pour un de ses benefices nous devons rendre de graces immortelles, & glorifier le Seigneur, dit le Sage, selon nostre possible, d'autant que son admirable magnificence, nous devancera de beaucoup. Eccle. 43. Afin que nous l'exaltions, selon nos pouvoirs en le benissant parce qu'il est au delà de toute loüange.

Le premier peché que le Prophete Esaye a impropere à l'Antiquité par un cõmandement exprès de Dieu, q'a été l'ingratitude, comme un des plus detestables devant Dieu, voicy ces termes qu'il annonce tout ébranlé, ne scachant pour ainsi dire à qui s'adresser: *Cieux entendez moy, terre prestez vos oreilles à une tres juste plainte, j'ay elevé des enfans avec tous les soins passibles, qui apres m'ont méprisé* Is. 1.



prise, neantmoins le bœuf connoit son possesseur, l'Asne la creche de son maistre; mais mon peuple ne m'a pas reconnu. En effet si le pecheur faisoit un denombrement des bien-faits qu'il a receus les cōferant avec les revoltes & rebellions commises contre la Providence & Justice Divine, il verroit bien-tost l'excès de son ingratitude, de combien de trahisons il est coupable, & de quelle punition il est digne, car le bon Sauveur n'a pû faire d'avantage allentour de sa vigne, je dis de son Ame, qu'il n'a fait, pour le conduire au salut; mais au lieu de produire des grappes & des raisins de benediction, elle a donné des chardons & des buissons d'épines, n'apprehendant pas qu'ils seront un jour les instrumens de sa juste colere pour la brûler eternellement.

Si les Payens ont osé dire qu'appeler un homme ingrat ce seroit accumuler sur sa teste toute sorte d'injures, J'oseray bien dire en Chrestien, que comme c'est une belle & solide vertu que la memoire du benefice receu, ainsi il n'y a pas un vice plus abominable devant Dieu & les hommes que l'ingratitude. Je dis même que ce vice est plus que d'une beste. car nous voyons que les animaux sont  
pouffez.



¶ *De l'effet du peché, Ch. II. Med. IV. 91*  
pouffez par je ne ſçay quel inſtinct à re-  
connoiſtre ceux qui leur font du bien ;  
comme on lit d'un Dragon qui après a-  
voir eſté élevé avec un jeune garçon en <sup>Scapto</sup>  
une Cité d'Acaïë, fut mis en liberté, & <sup>con.</sup>  
renvoyé au deſert, pour eſtre d'une ſi de-  
meſurée grandeur que les hommes en  
avoient horreur ; entre temps le jeune  
garçon étoit en âge de l'adoleſcence lors  
que retournant de quelque ſpectacle cu-  
rieux, & paſſant à travers d'un bois ren-  
contra quelques voleurs, contre leſquels  
il fut obligé de crier à l'ayde, ce qu'enten-  
dant, ce Dragon qui eſtoit là aux en-  
virois, il accourut tout en furie, ce qui  
le mit en grande peine, mais ayant  
chaffé ce voleurs & en défait une partie,  
il conſerva ſon bien-faiteur qu'il avoit  
reconnu de la voix.

Quoy de plus furieux qu'une Panthe-  
re ? Quelqu'un ayant aſſiſté à delivrer de  
petits Panthereaux d'une foſſe, la Mere  
approcha de cét hōme & ſe fit compagne  
de chemin, le fétoya de queue & de teſte,  
& le mena hors des lieux deſerts pour le  
mettre en aſſurance des autres beſtes  
ſauvages & carnaciers.

Ainſi nous liſons d'un Lyon furieux  
lequel fut aſſiſté par Androdus chasseur,  
qui



qui le rencontra par mégarde dans sa caverne, & luy arracha une épine de la patte, qui pour reconnoissance nourrit cét homme de plusieurs sortes de venaisons; lequel, quelque temps apres estant retourné à Rome, fut exposé aux Lions pour en estre devorez, à raison qu'il avoit commis quelque crime, où ce Lion qui avoit esté attrapé entre-tant par des chasseurs, le reconnoissant, ne le voulut aucunement toucher, & le caressa de toute façon: ce qui fut cause qu'ils furent tous deux mis en liberté, & pour une memoire solemnelle Androdus mena son Lion par les ruës qui le sui voit comme un chien domestique, le peuple disant: *Voila le Lyon qui a esté l'hoste de l'homme, voila cét homme qui a esté le medecin du Lyon.*

Que si telle reconnoissance peut animer des bestes brutes & sauvages, en quelle cathégorië logerons nous l'homme ingrat, de qui nulle courtoisie ne peut animer l'insensibilité? Je ne scaurois mieux le comparer qu'à un monstre de la nature, car un centaure ou bien un homme avec une teste de poisson est à admirer, parce que toute chose semblable combat la nature; mais un chien ou



un Lyon qui sont selon la nature, on ne les admire pas. Ainsi on n'admire pas les pechez qui proviennēt de la corruption de la nature, sçavoir la colere, la superbe, la gloutonnie, la lubricité & autres, mais si nous parlons de l'ingratitude, l'Univers la deteste & abhorre comme un monstre, car tout ainsi que c'est une chose naturelle d'aimer ceux qui nous aiment, ainsi c'est estre un monstre entre les hommes, que ne se point monstrier reconnoissant à une personne bienfaisante, particulieremēt telle que celle d'un Dieu, à qui il faut rendre amour pour amour, benefice pour benefice.

Mais mon Ame quand je me propose l'immense charité de laquelle Dieu nous a aimé & nous aimera eternellement, je ne me puis contenir de faire une demande, sçavoir qui haïssons nous lors que nous commettons un peché mortel? n'est ce pas cet aimable Pere de qui nous recevōs tous les jours par sa liberalité nostre viure, nos vestemens, avec l'air vital? oüy mô Ame depuis la teste jusqu'aux pieds tu es un don de Dieu: autant qu'il y a de cheveux sur les testes, ce sont autant de soins qu'il a pour le bien de ses creatures, autant qu'il y a de momens de vie,  
ce



ce sont autant de benefices qu'elles reçoivent.

En premier lieu, il nous a livré à une Mere dans ses flancs pour nous donner l'estre & la vie, autant d'années à son service, dont nous nous rendons indignes autant de fois qu'il y a de momens de vie.

En outre, je dis que comme la dignité de sa bonté nous est incomprehensible, ainsi l'indignité de nostre service ne peut estre reconnuë par la foiblesse de l'esprit de l'homme, & nonobstant autant de fois que nous respirons, ou que nous sospirons, ce sont autant de benefices que Dieu nous donne, quand ce seroit au milieu des maladies les plus cuisantes que nous voudrions avoir changé avec la mort, car nous devons considerer les loyers que Dieu nous a preparez par ses merites, si nous les recevons & en usons à sa plus grande gloire. Que si Ame Chrestienne tu veu voir une chose qui semble estre incroyable & pourtant est tres veritable, la voicy: En même temps que nous offensons nous recevons les plus grands benefices, & des graces tres-avantageuses du Ciel, car Dieu faisant voir la malice du peché, il nous donne les  
graces



*de l'effet du peché, Ch. II. Med. IV. 95*  
grâces pour l'éviter, & le pouvoir pour  
le combattre; c'est pour lors que mor-  
tels comme nous sommes à tous momens,  
nous encourons l'obligation à la mort  
eternelle, si Dieu nous y vouloit precipi-  
ter, ensuite de ce qui a esté prédit à nos <sup>Gen 2</sup>  
premiers parens: *Au jour que vous en au-  
rez mangé vous mourrez.* Oüy nous pou-  
vons mourir à tout instant de vie: mais  
quand en serons nous plus sujets que lors  
que nous calôinions Dieu même qui nous  
y oblige? oüy nous sommes lors dans l'état  
le plus dangereux, puis que nous som-  
mes arrivez jusqu'aux bords des abysses  
eternelles, où il ne tient qu'à Dieu de  
nous precipiter, car il nous retient seule-  
ment par un cheveu de nos testes qu'il  
fortifie, afin qu'il ne se rompe, il le serre  
afin qu'il ne luy échappe; & il y met sa  
main pour plus grande assurance, afin  
de nous maintenir par un des plus solides  
souffiens de sa protection Divine, se  
reservant les secrets effets de sa Provi-  
dence pour nous attendre à une legitime  
penitence & sainte conversion, & enfin  
au salut. Que si ce benin nourricier de  
nos ames nous delaiſſoit comme il en a  
de tres justes sujets, à un danger si ouvert  
ou la malice nous a trainez, que devien-  
drions



drions nous? selon sa Divine Justice; quand nous le delaissons le premier, il le peut faire le deuxieme; mais il n'en veut rien faire ce Pere de misericorde & de consolation, qui nous console dans toutes nos miseres, & il prend plaisir à redoubler ses faveurs à mesure que les hommes s'en rendent les moins reconnoissans & les plus indignes. En voicy les preuves :

*1. Cor.*  
*13.* A mesme temps qu'on le trahissoit, il nous a laissé tout son thresor. Je dis son Corps, son Ame & sa Divinité avec l'heritage de son Amour pour toute cete vie mortelle, ouy à mesme temps que le traître Judas salisoit ses pieds aux allées & venuës pour le vendre; il preparoit l'eau pour le nettoyer de ses ordures, dès qu'il seroit de retour, car vous sçavez qu'i luy a lavé les pieds avec les autres, Ouy un peu avant sa passion & sçachant asseurement la fuite scandaleuse de ses Disciples nonobstant leurs belles promesses, il leur baïsa les pieds qui demarcheroient si laschement de la fidelité de leurs parolles, car ils s'enfuirent tous. Il baïsa le perfide Judas lors que sa bouche vomissoit cét horrible scandale & ce blaspheme impië *Ave Rabbi. Je te saluë Maître,* & à même temps de sa prise.

*Ipsè*

*Matt.*  
*26.*



*Ipsa est tenete eum. C'est luy prenez-le.* Il regarda Pierre de l'œil de sa miséricorde, lors qu'il le renioit, & le blasphemoit par execration & anatheme. *Egressus foras flevit amare.* Sortant de la chambre il commença de pleurer amèrement son peché pour ne jamais finir. Helas ! cet amant Divin pleure avec tendresse sur la ruine de Jerusalem, & pourquoy ? C'est à raison de son ingratitude, à même temps qu'elle ne veut pas reconnoistre la visite de son Libérateur. Et nous durant l'heureuse usure de ses benefices, nous mordons la mamelle qui nous a allaité, oüy nous l'exulcerons, nous la dilanions & de main & de pied au beau milieu de ses dons, nous luy donnons des coups de poignards, nous hurtons Dieu à Dieu ou par envie ou par affront, & par un sanglant mépris nous luy donnons le defy. Avec tout cecy que diray-je Chrestien ? T'appelleray-je ennemy ? non, car il te veut avoir pour son enfant, diray-je que tu es une mulle regimbante & sans esprit ? non, car tu es doué de la raison ; diray-je que tu es en furie & enragé ? non, car tu es en pleine liberté. O enfant ennemy ! ô homme enragé ! ô Ame pleine d'esprit & insensée que tu commets d'impietez.







*& de l'effet du peché. Ch. II. Med. IV. 99*  
L'homme qui porte son ingratitude jusqu'à  
rendre à son bien-facteur le mal pour le bien,  
privera pour jamais sa maison de toutes sor-  
tes de hon-neurs & de prosperité. Afin donc  
de prevenir un malheur si funeste prie  
avec le Roy penitent, *Que Dieu te rem* Ps. 32  
*plisse d'ignominie icy bas*, afin de rencon-  
trer un meilleur hoste icy & dans les  
Cieux.

### MEDITATION V.

*Du mépris de Dieu & de sa Bonté.*

**C**'Est un grand malheur que de s'abu-  
ser de la bonté de Dieu, mais c'est  
bien pis que de mépriser le donateur: S.  
Bonaventure remarque pour relever nos l. 1. s. m.  
Theol.  
pensées avec l'estime que nous en devōs al. p. 2.  
lit. 2.  
faire, que Dieu a deux sortes de noms,  
le premier c'est. *Celuy qui est*. Par où nous  
est signifié qu'il a un estre absolu, & de  
foy independant d'aucun autre, mais que  
cét être veut dire une substâce infinie. Le  
deuxieme c'est *Estre bon*. Par où est signi-  
fiée la Divine Essence en qualité de cau-  
se, car Dieu par sa Bonté a tout fait, vou-  
lant en communiquer aux creatures une  
bonne partie, veu que pour estre bon &  
connu pour tel, il faut estre un distribu-

G 2

teur



teur liberal de son bien, & comme Dieu est la perfection, dont l'homme en est avantageusement favorisé, ce pourquoy il veut qu'un chacun se perfectionne de plus en plus, en reconnoissance de ceste Bonté Infinie qu'il a en son endroit, car  
*Mat 5* il dit : *Soyez parfaits comme mon Pere celeste est parfait.* Non pas qu'il le faut entendre selon l'egalité, mais bien quant à l'imitation, ne voulant à autre dessein conferer ses graces que pour l'avancemēt à la perfection: aussi pour nous avoir été communiqué le moyen de ce faire, nous en devons rendre un compte tres-exacte à sa Majesté Divine.

Saint Augustin nous voulant monstrier que le nom, *Estre bon*, est propre à Dieu.  
*Luc. 21.* Il fait un denombrement de toutes choses que nous connoissons estre naturellement bonnes pour nous faire voir ceste verité, & il dit. „ Le Ciel est bon, la terre „ est bonne, les arbres sont bons, les „ hommes sont bons; & ayant avancé „ quantité de choses creées, il ajoute, ce- „ cy est bon, cela est bon, ostés cecy & ce- „ la ( car ce sont choses perissables ) & „ confiderez celuy qui est bon desoy mé- „ me & independant de toute bonté, „ ainsi vous reconnoistrez que Dieu n'est pas



pas bon d'un bien estrange, mais bon  
de son bien, qui est le bien de tous les  
biens. D'où se void ouvertement que  
ce n'est qu'une honte d'aymer les creatu-  
res, parce que dans elles on y découvre  
quelquefois une bonté perissable, mais  
qu'il faut aymer Dieu qui est la source  
de toute Bonté. Le nom de Bonté donc  
rend Dieu aimable au dessus de toutes  
choses, & côme il est un Bien Souverain,  
en l'aymant pour tel nous jouïssons de  
luy autant qu'il est possible à une creatu-  
re, & lors que nous referons tous les biens  
créés à sa Bonté, d'autant qu'ils sont ema-  
nez de Dieu même, pour lors nous n'en  
abusons pas, au contraire il s'ensuit en  
nous une vie parfaite, jouïssant de ce  
que il faut jouïr dans une possession me-  
ritoire, pour user seulement de ce qu'il  
faut user, sans en abuser par une posses-  
sion damnable, car jouïr c'est adherer au bien  
souverain qui est Dieu, & user c'est re-  
ferer tous les biens créés à ce Souverain  
Bien, sans s'en servir que pour son  
respect.

Ainsi le faisoit le Bien-heureux Fran-  
çois d'Assise, de qui on lit que tout ce  
qu'il trouvoit estre bon ou plaissant il le  
regardoit comme une participation de



son Dieu, & le referoit à la gloire de son  
facteur.

Ainsi le Bien-heureux Patriarche de la  
Compagnie de JESUS Ignace qui faisoit  
tout à la plus grande gloire de son Dieu,  
1. Cor. 10. ensuite de la devise de S. Paul qui est. *Soit  
que vous mangiez, soit que vous beuviez,  
faites le à la plus grande gloire de Dieu.* Sça-  
chant bien que vouloir jouïr dequoy il  
faut user seulement, nous établrions no-  
stre derniere fin dans les biens créés &  
passagers, usant de Dieu & de ses biens  
par un amour de pure convoitise, dequoy  
pourtant il nous faut jouïr icy bas, je  
veux dire, rapporter tout à luy dans le  
temps, pour le trouver avec routes les  
delices de ses biens dans l'éternité de  
gloire.

Tout ainsi, Ame Catholique, quand  
tu approches de cœur ou d'esprit cét ado-  
rable Sacrement de l'Autel, tu dois con-  
siderer qu'il est le racourcy de toute be-  
nediction, ou sont compris tous les dōs  
de Dieu & l'Autheur de la grace; qui se  
donne en personne pour estre le sacrifica-  
teur & le sacrifice, ce qui est la chose la  
plus excellente que Dieu a jamais sçeu  
faire, pour témoigner en assurance l'ex-  
cez de son amour, & le moyen le plus  
propre



propre pour agrandir nos merites dans  
l'accomplissement de la gloire : dequoy  
si nous en usons mal , il est d'une telle na-  
ture qu'il cause la mort & damnation: De  
même le pecheur quand il offense son  
Dieu il doit s'imaginer que le mépris de  
de celuy qu'il offense est autant plus grãd  
que la Majesté de la personne est ex-  
cellente: Que si nous parlons de sa sainte  
parole , cette nourriture succrée de no-  
stre Ame, je dis que si on la méprise, quãd  
ce ne seroit que dans un des moindres de  
ses preceptes , elle doit estre le sujet de  
nostre jugement & condamnation : *Car Jac. 2*  
*quiconque ayant gardé toute la loy, la viole en*  
*un seul point, est coupable comme l'ayant*  
*toute violée, dit le Seigneur. Sur quoy S.*  
Augustin forme une question en ces ter-<sup>1 50.</sup>  
mes : Je vous demande mes freres que *Hö. 15*  
vous semble devoir être de plus haute  
estime le Corps de JESUS-CHRIST ou  
la parole de JESUS-CHRIST? à quoy il  
répond luy même en Docteur : Celuy  
là dit-il, ne peche pas moins qui mépri-  
se la parole de Dieu, que qui foule aux  
pieds le precieux Corps de JESUS-C. car  
qui n'observe ses ordres & ses preceptes  
méprise Dieu qui les a porté.

Faisons icy une reflexion sur ce défaut  
toutes



toutes les fois que nous pechons nous mé-  
prisons sa parole, son autorité, & la res-  
titude de ses loix, nous foulons sa per-  
sonne Divine, & en même temps nous  
éprouvons l'indulgence de sa bonté, qui  
ne prend pas vengeance comme il peut  
de ce mépris! que s'il nous opprimoit  
ou écrasoit de ses foudres & careaux? s'il  
nous precipitoit corps & Ame dans les en-  
fers comme il le peut à l'instant du cri-  
me, par une sentence de sa Justice, qui  
l'empêcheroit? Il est un Pere de pieté, &  
luy sommes enfans impiés, s'il pardon-  
ne nous le persecutons, s'il ne tuë pas  
nous sommes dans des furies, oüy nous  
blasphemons celuy qui veut conniver a-  
vec nous, & que nous devrions craindre  
comme Juge, adorer comme un Pere,  
& honorer comme Seigneur.

Celuy là ne seroit pas réputé pour un  
bon espoux, ou d'avoir plus d'amour  
qu'un rocher, qui ayant tout quitté pour  
se rendre dans un pays estrange, où il au-  
roit établi son séjour, sans avoir aucu-  
ne memoire de sa femme ny de ses enfans,  
ou autres amis, & mêmes ne voudroit  
entendre aucune nouvelle d'eux, ny du  
lieu de sa naissance, & porteroit un  
degoût & une aversion mortelle à la per-  
sonne



*de l'effet du peché. Ch. II. Med. V. 103*  
sonne qui s'en informeroit, N'auroit on  
pas sujet de dire quoy que par temerité,  
qu'un tel est attaché à un autre, par un  
amour illicite & qu'il n'est plus d'inten-  
tion de retourner dans son pays. Oüy A-  
me Chrestienne nous sommes icy tous  
voyageurs dás un pays étranger, où nous  
faisons nostre séjour, comme il semble  
presque pour n'en jamais sortir, le Ciel  
pourtât est nôtre patrie, JESUS-CHRIST  
est nostre Epoux, la beatitude est nostre  
heritage, les bien-heureux sont nos  
Ayeux: qui ne s'enquiert du moyen pour  
arriver à cette celeste Patrie, negligé  
Dieu qui y preside, poursuit son interest,  
devoye du sentier veritable qu'il connoit;  
& entendant des nouvelles de ce costé  
là, la seule memoire luy engendrant au  
cœur un degoût estrange, ne montre r'il  
pas asseurement le mespris qu'il a de son  
Auteur, étât attaché aux amours des cho-  
ses illicites; en quoy il poche l'œil de la  
Foy & de l'esprit, d'où se fait qu'il ne peut  
affectionner les biens solides & verita-  
bles de la Patrie celeste donnant la liberté  
à l'œil de chair pour se veautrer dans les  
ordures. Je ne scaurois mieux comparer  
celuy qui se gouverne de la sorte, qu'à  
une méchante & adultere publique, qui  
seroit



seroit fille de méchâte race de meurtriers,  
 qui souillée dās son sang, & miserablement  
 couverte; auroit esté lavée soigneuse-  
 ment, & anobliē de quelque Roy; qui  
 l'auroit ensuite donné à son fils pour l'af-  
 fection qu'il luy portoit; mais oublieuse  
 de tels bienfaits, par après selon l'ordure  
 de sa naissance & de ses passions, se pro-  
 fitueroit de nouveau à d'autres, violant  
 la foy si estroitement, promise à un si  
 bon Epoux par un mariage si avātageux.  
 Cecy est fondé sur la reproche que le Pro-  
 phete fait de la part de Dieu à la Synago-  
 gue ingrate quand il dit. „ Je t'ay lavé  
 „ d'eau toute nette, j'ay osté la saleté de  
 „ ton sang, je t'ay oingt d'huile & de  
 „ parfums, orné d'habillemens de tou-  
 „ tes couleurs, & paré de toute for-  
 „ te d'ornemens, enrichy de joyaux d'or  
 „ & d'argent, si bien que tu as paru la  
 „ plus belle qui fust au monde, dit le  
 „ Seigneur Dieu, après tout cela par un  
 „ abus malheureux de tes perfections tu  
 „ t'es abandonnée aux fornications.

O estrange resolution & cruauté plus  
 que barbare du pecheur qui neglige cette  
 abîmes des bontez Divines, méprisant le  
 Seigneur apres de tels excez de bienfaits  
 en son endroit!

L'ap-



L'application de cecy, c'est que toute Ame a esté lavée de la sacrée rosée de Baptême, nettoyée du Sang de IESUS CHRIST, elle a esté oingte d'huyle des Sacremens qu'il a institué pour conferer les assistances les plus souveraines avec les plus beaux ornemens de la grace necessaires, pour estre admise aux Epousailles sacrées de JESUS CHRIST, annoblie au dessus de toute creature, mais apres tout cecy elle s'est abandonnée aux fornications & adulteres dans la recherche des creatures, negligant avec effronterie la gloire d'un si bon Maistre & si adorable Epoux que nous devons aymer & servir au prix de la vie corporelle, puis que toute Ame reçoit de luy les alimens necessaires de la vie spirituelle par la participation de son Corps & de sa Divinité dans la Sainte Communion, où nous trouvons les avantgoûts des delices qu'il nous a preparez dans l'Eternité de gloire. Et pour tout cecy pauvre Ame, tu méprises de si saintes inspirations, tu violes la fidelité promise à sa Divinité, au sacré Baptême, n'apprehendant pas le precipice des ordures, & apres les malheurs eternels: Admirens donc enfin Ame Chrestienne une bonne fois cette Immense Bonté à nous  
bien



bien faire, cette douceur à nous gouverner, cete Clemence à nous pardonner, cete patience à nous attendre, cete misericorde à nous porter compassion dans les malheurs, enfin cette justice à nous preparer, ou bien les loyers d'une gloire immortelle, si nous sommes bons, ou les châtimens des malheurs eternels qui sont preparez à ceux qui ne les auront prevenus par le moyen de la penitence, ou Dieu nous appelle avec tant de douceur & longanimité tous les jours de cette vie.

Voyez comme il a fait avec S. Thomas l'Apostre incrédule, il le vient trouver tout exprés en sa chambre, & ayant conféré avec luy en toute benignité, il luy monstre ses playes, & luy donne son cœur, luy permettant l'attouchement, ce qu'il n'avoit permis aucun de ses Disciples depuis sa Resurrection, & il le convertit miraculeusement, luy faisant ressentir ce que s'estoit de ses douces charmes pour le faire adherer à la verité. Que si Dieu par sa providence paternelle se comporte en nostre endroit, comme il fait, tantost par des inspirations secretes, tantost par des remonstrances de tant de bons Predicateurs, tantost par les conseils des Confesseurs, tantost par les ex-  
emples



emples des saintes Ames qui nous font charitablement proposez : Que vous ensemble, nostre vie ne sera t'elle pas en abomination devant le Seigneur ? Certes c'est ce que nous devons apprehender, Mais si cela ne vous suffit pas considerez l'entretien charitable de ce pain du Ciel qui descend incessamment sur nos Autels au Sacrifice adorable, mais Sacrifice de grace & de justice, ainsi appellé, d'autant que Dieu agrée les plus dignes actions de graces que luy pourroient estre renduës pour tous les benefices receus de sa main liberale, car estant offert le Pere Eternel est forcé pour ainsi dire, puissamment à nous octroyer de nouvelles graces, pour suivre le sentier de la vertu, pour augmenter les merites & enfin la gloire. Considerez aussi ce que c'est de ce Sacrifice de Justice, car il l'a institué & offert comme vous sçavez, non à autre fin que pour satisfaire à la Justice de son Pere Eternel si souvent irritée par nos injustices. Voila en quoy on l'appelle Sacrifice de Justice. Autrement le Sage a porté ceste sentence que *l'impie est hay de Dieu & son impieté.* Sap. 4.  
Pour aimer mieux mon mépris que le vostre Seigneur, je souhaitte avec le Psalmiste penitent, *Que vous daigniez couvrir*



*ma face d'ignominies*, pour me persuader au plustot un mespris qui me fera avoir en respect l'estime que je dois faire de vostre personne qui est au dessus de tout prix. Ainsi le dit le bon David : *Imple facies eorum ignominia & quærent nomen tuum.* Car considerant le mespris qui se fait du Createur par la presomption d'une Ame pecherefle, elle ne peut estre mieux corrigée que par la confusion & l'ignominie.

---

MEDITATION VI.

*De l'aneantissement des merites de JESUS-CHRIST causé par le pecheur.*

**D**'Autant plus que j'avance en matiere, autant plus grands sont les excés du pecheur. Car j'entens le sang non pas d'un Abel qui crië vengeance, mais d'un Agneau innocent de qui la langue ne fait pas de bruit quand on l'égorge, & qui veut porter les méfaits d'autruy quoy qu'il luy coute la Mort, il les veut laver de son Sang & charger sur son dos avec la Croix de ses souffrances, ainsi le dit Saint Iean : *Voila l'Agneau de Dieu qui porte,*  
 10. 1. *oüy voila qu'il oste les pechez, du monde. He-  
 las! par quel excés de malice a-t'il été tué,*

&c



*De l'effet du peché, Ch. II. Med. VI. 109*  
& de quelle façon ? Selon le dessein des  
Juifs qui estoient les instrumens de cette  
tyrannie, de la plus infame & cruelle  
mort, car emportez de rage & d'animosité  
contre nostre aymable Sauveur, ils  
disoient : *Condammons-le de la mort la plus*  
*honteuse, la plus infame de la Croix ; à la* <sup>Sap. 2</sup>  
quelle il a esté rendu obeissant, pour  
pour plusieurs raisons, quoy qu'elle fut  
la plus odieuse aux hommes & la plus vi-  
laine.

En premier lieu, d'autant que les  
diabes aussi bien que nos premiers parés  
avec le reste des creatures n'ont respirez  
que l'orgueil, mais le Sauveur nous vou-  
lant montrer le seul chemin du Ciel, il a  
descendu souverainement par humilité  
jusques dans l'ignominie de ses souf-  
frances.

En second lieu, d'autant que la Mort  
de la Croix estoit la plus convenable à la  
reparation du salut, car nos premiers Pe-  
res l'ayant perdu par le fruit d'un arbre  
deffendu, il estoit bien-seant que JESUS-  
CHRIST le reparast par le moyen d'un  
autre arbre qui fut le bois de la Croix, où  
ce fruit vivifiant, je dis le Corps de No-  
stre Divin Reparateur fut pendu ; se-  
lon quoy S. Pierre dit : *Il a porté nos pe-* <sup>1. P. 2.</sup>  
*chés* <sub>z.</sub>



chez dans son Corps sur le bois, & comme  
comme chante N. Mere la Sainte Eglise  
à la preface de la Passion. *Ut qui in ligno  
vincebat in ligno quoq; vinceretur per Chri-  
stū Dominum nostrū.* Afin dit elle que celuy  
qui avoit triomphé par le bois (scavoir le  
diable au paradis terrestre contre nos pri-  
mogeniteurs) il fust vaincu par le bois sur  
Calvaire en la personne de JESUS  
CHRIST.

En troisiéme lieu, d'autant qu'il nous  
vouloit faire voir l'excez de sa patience,  
& nous en apprendre l'exercice endurant  
courageusement à son imitation les tra-  
verses de cete vie, particulieremēt quand  
il y va de son honneur, de son vœu, & de  
sa gloire, pourtant fait il à un chacun

*Thr 1* cette devote remontrance, disant : *O vos  
omnes qui transitis per viam attendite &  
videte si est dolor sicut dolor meus ! Vous tous  
qui passez ces chemins faites halte au pied  
de ma Croix, & voyez s'il y a douleur sem-  
blable à la mienne ! Oüy confiderez si on  
a jamais veu pareille patience que de  
souffrir pour de tels ingrats & donner la  
vie & le Sang entierement, dont la pre-  
miere goutte, ou si vous aimez mieux  
une larme de ses yeux, ou bien la moin-  
dre sueur ou action de son corps, auroit  
esté*



*Et de l'effet du peché. Ch. II. Med. VI. III*  
esté plus que suffisante pour racheter  
mille mondes, s'il y en auroit eu autant,  
car la nature humaine estant unie hypo-  
tastiquement au Verbe Divin, elle con-  
stituoit avec luy une personne infinie &  
capable d'un merite infini. O patience  
que tu es adorable!

Si je considere mon Dieu l'estime de  
vos souffrances, dans la mort de la Croix,  
à proportion de ses quatre dimensions,  
Je trouve que la premiere, qui est  
la longueur nous propose une patien-  
ce toute extraordinaire, & une longan-  
imité pareille, par où vous attendez  
le pecheurs à penitence, leur octroyant le  
temps de se reconnoistre, ainsi que dit le  
Prophète en ces termes: *Dieu vous attend* *Is. 30.*  
*pour vous pardonner par compassion.* Et le  
Prophète Royal n'est pas loin de cete *Ps. 102.*  
pensée, car entre les belles qualitez qu'il  
reconnoit dans son Dieu, il l'appelle: *Tar-*  
*dif à punir & grandement misericordieux,*  
patient en longanimité, pour attendre le  
pecheur à une melioration de vie, à des-  
sein de faire misericorde.

La seconde dimension, c'est la lar-  
geur qui nous propose l'excez d'amour  
que JESUS-CHRIST mourant en Croix  
a eu nō pas de moindre étenduē envers ses

H amis



amis que ses ennemis, indifferemment à l'endroit des justes & des injustes; des innocens & des criminels. Ainsi nous l'a-t'il voulu faire entendre quand il a dit, qu'on ne scauroit trouver une plus grande charité, que de donner sa vie pour ses amis, ce qu'il a fait le donnant pour le respect des pecheurs qu'il desiroit d'avoir pour amis, les affectionnant par une dilection immense quant au salut & quant à la gloire: car selon S. Matthieu, il est comme un excellent pourvoyeur, *qui fait lever son Soleil sur les bons & sur les meschans, & fait pleuvoir sur les justes, & sur les injustes.*

La troisieme qui est la hauteur nous propose le chemin de Paradis, car la Croix est le seul chemin veritable, par où on arrive au port heureux du salut, c'est même l'echelle que JESUS CHRIST a monté, & d'où il a voulu nous attirer à soy, afin que là nous ayant fait compagnon de ses souffrances, il nous introduisist es beaux séjours de la gloire, comme il promet luy même en ces termes: *Quand je seray une fois élevé de terre, j'attireray tout à moy.* Où il veut dire toutes sortes de personnes, soit quāt à la nation Grecque ou Latine, soit quant à l'état Regulier, ou Secu



Seculier, Roys, mariez, ou non mariez. Oüy j'attireray ceux qui sont en dignitez Ecclesiastiques, les sçavâs & les idiots; les artisans & roturiers; les manchots ou estropiez, &c. Ce sera par l'inclination de ma teste sur cette Croix, où j'elargiray mes bras pour les embrasser au baiser de paix, & par l'ouverture de mon costé, les pieds & les mains cloüez, je leur feray libre accès à mon cœur, pour enfin faire sçavoir hautement à un chacun que je donne avec grande profusion de mes graces les Ames à la gloire, les corps à l'immortalité, les perdus au salut; les vivans aux merites; & les morts à la vie éternelle.

La quatrième qui est la profondeur, propose l'abyme de ses jugemens, l'ineffabilité de ses desseins, les secrets de ses concepts, & la hauteur de ses mysteres, dont les quatre bouts du monde pourrôt participer aux merites incomprehensibles de cete Croix; le haut bout servira aux bien-heureux, le bas sera pour les Ames du Purgatoire, les deux costez serviront pour les justes & les injustes, qui sont encor au monde, capables de merite & de conversion: & si je parle de la personne du Fils de Dieu, le haut de la



Croix marque son obeyffance, le bas son humilité, le droit sa misericorde, & le gauche sa patience.

Admirons cecy mon Ame, par le peché nous l'avons perdu, & pour ce seul respect JESUS-C. a voulu estre élevé sur la Croix: cete Croix a esté mise sur une montagne, cete montagne sur le Calvaire, parce que les choses perduës on les expose sur les hauts lieux, pour estre par cela plus facilement reconnuës; il a donc esté pendu en Croix, afin que nous le reclamions en assurance; & comme les miseres d'icy bas nous accablent de tous costez, l'Eglise Nostre Mere & son Epouse, saintement reconnoiffante, veut animer un chacun à s'en souvenir en tout lieu, nous l'exposant és hauts lieux sacrez, pour nous former au cœur des saintes & hautes impressions de son service: estant aussi tres-raisonnable que si Nôtre Divin Sauveur a mouru pour tous à la veuë de tout le monde, ce sacré Epoux de nos Ames soit exposé és lieux profanes, publiques & champêtres, afin que les plus desesperez, & les voyageurs estrangers, ne soient point privez au moins d'une si devote reconnoissance & pieuse memoire, puis qu'une si funeste tragedie a esté



*Et de l'effet du peché, Ch. II. Med. VI. 115*  
esté l'ouvrage du salut.

De plus il a esté exposé sur une montagne pour nous faire souvenir des montagnes éternelles qui nous sont promises, si nous voulons icy bas monter le Calvaire, je veux dire endurer les fortunes mauvaises, & tout autre malheur, car nous devons compatir (si nous voulons estre glorifiéz) avec IESUS-CHRIST à qui s'a esté une nécessité de passer par les souffrances, pour avoir entrée à la gloire, comme dit S. Luc à ce propos: *Ne falloit<sup>Luc.</sup> il pas que IESUS-CHRIST souffrist<sup>24.</sup> tout cela, & qu'il entrast ainsi dans sa gloire.* Nous montrant par là, que le chemin des souffrances est l'unique moyen pour y arriver.

Enfin il est mort sur un Calvaire lieu des morts, afin d'agréer la mort lors qu'il luy plaira nous l'envoyer, pour l'endurer selon la disposition de son Pere, à son imitation, nous relignant à sa sainte volonté; ce qui nous découvrira la playe de son costé pour estre abreuvez de cette liqueur sacrée de son cœur, d'où sortent les graces nécessaires pour recevoir ce baiser de paix, qu'il nous presente en Croix, où nous ne pouvons arriver, ne soit que nous suivions ses pas marquez au chemin

510

H 3

des



116 *Partie I. De la Nature,*  
des souffrances & sentiers de ces loix.

Il est donc en haut pour estre reclamé, il est en haut pour estre plus facilement trouvé, il est en haut pour estre reconnu, il est en haut pour estre adoré, il est en haut pour estre aimé, il est en haut pour nous enseigner, afin que nous le trouvions : enfin il est en haut pour nous glorifier.

Hé Ame Chrestienne ! qu'elle action de grace rendez vous pour de tels benefices ? Oüy qu'elle diligence faites vous pour seconder ces pieux desseins ? Assemblez vous possible les gouttes de Sang ou de sueur de son Corps, ou bien les larmes de ses yeux ? pensez vous aux espi nes, aux cloux, aux foüets, ou bien à la lance qui l'a percé jusqu'au cœur ? Rien moins, la Croix & les calomnies, la colonne & les mépris, les crachats & les violenies, avec les soupirs elancez, & les coups soustenus pour nostre salut sont en oubly : Ce precieux Sang de l'Agneau égorgé crie vengeance contre les blas phemes, les envies, les orgueils, les lubricitez, & les haines couvantes dans nos cœurs, où nous devrions loger son amour, & celui du prochain, avec le plus humbles de nos respects,

Que



Que diray-je donc sur tout cecy ? certes tout pecheur foule aux pieds le Sang de Nostre Seigneur, lors qu'il l'offense mortellement, comme les Juifs lors qu'il le flagelloient faisant sortir son Sang précieux à force de coups, car sans en faire plus d'estime que de la bouë, ils couroiët à droite à gauche & de tout costé pour donner toute satisfaction à leur rage : je dis encor moins foulons nous de la bouë volontairement, mémés je puis dire qu'il le jette au vent comme faisoit autrefois celuy qui dans sa rage en prenoit de sa main, & le jettoit contre le Ciel qui l'avoit frappé d'un de ses foudres ; c'estoit Iulian l'Apostat, puis crioit, *tu as vaincu Galileen.* En ce fort different de nous qui profanons ce Sang Sacré apres l'avoir receu à la Sainte Communion, le jettant contre nous mémés, toutes les fois que nous le prenons par la teste, par le Corps, & par le Sang. Luy crioit *viciisti.* Tu as vaincu ; mais nous, nous crions *victus es.* Tu es vaincu, puis que nous enervons les forces de ses merites par nos crimes : c'est donc en vain que nous sommes Chrestiens, quand l'esperit en IESUS CHRIST nous est rendu inutil, & infructueux quant au merite ; ouy c'est en vain

vain



en vain qu'il a esté crucifié pour nous, lors que nous crions avec ceux de Ierusalem, que son Sang soit sur nous & sur nos enfans. Sa Mort nous servant d'un malheur, car en effet S. Paul nous assure que IESUS-CHRIST ne nous profitera de rien, quand il dit en ces termes : *Vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST, vous estes deceus de sa grace.* Voyez donc si N. Divin Sauveur n'a pas sujet de se retirer de nous, puis qu'il est moqué de nous, lors que nous luy tournons le dos, pour estre du party de Satan, pourtant disoit fort bien Saint Cyprien s'adressant à ses freres : „ Que dites vous pecheurs, que „ dites vous mes freres, n'est-ce pas estre „ cruel de mépriser ainsi un Dieu fait „ Homme pour nous, & mort pour nous, „ & aneâtir de la sorte ses merites, l'exposant en mépris aux demons, pour avoir „ secoué son joug qui n'est que douceur, „ & suivre celuy du malin qui n'est que „ fiel & amertume ? Pour moy je choisiray avec le souhait du Psalme, *d'estre chargé d'ignominie au service du Seigneur, à dessein de faire état de son S. Nom, plustost que de suivre l'ennemy du salut dans la gloire du monde.*



MEDITATION VII.

*Que par le peché on rétablit une nouvelle  
Croix au Fils de Dieu*

L'Eglise Nostre Mere ensuite du Sa-  
crifice cruel immolé sur l'arbre de  
la Croix, ne souhaitant rien tant qu'un  
doux souvenir de la Mort de nostre cha-  
ritable Redempteur, qui doit estre le  
Sacrifice non cruel, le plus meritoire  
qu'Elle peut offrir pour ses enfans, ne  
s'employe qu'à dresser des Autels aussi  
bien dans nos cœurs qu'ailleurs, pour im-  
moler au Pere Eternel cette Hostie Ado-  
rable cachée sous les especes Sacramen-  
telles du pain & du vin, qui est le don le  
plus souverain que tous les fideles sont  
obligez de luy rendre, en reconnoissance  
de tous les benefices receus, & protesta-  
tion veritable de nostre Religion & su-  
jection; mais le pecheur dit S. Paul, ne  
songe à la fabrication de ces Autels mate-  
riels ou spirituels qui se trouvent dans  
les cœurs des fideles erigez en perfection  
par des semblables reconnoissances, au  
contraire il fabrique des nouvelles <sup>ad Heb</sup>  
Croix, *Crucifiant de nouveau le Fils de*  
*Dieu*. Parce qu'ils renouvellent la cause  
pourquoy



pourquoy il a voulu endurer la Mort ;  
*L'exposant* dit-il *encor aux mocqueries.* A  
 raison d'une mauuaife vie & recheutes  
 pernicieuses dans les offenses : car si le  
 Sang de JESUS CHRIST une fois donné  
 n'auroit pas expié tout ensemble les pe-  
 chez du monde, il faudroit que nostre  
 Divin Reparateur ensuite du decret de  
 son Peres'exposast aux crachats & aux  
 coups, à la Croix & aux souffrances ; au  
 Sang & à la Mort, toutes les fois que les  
 hommes pecheroient mortellement ; car  
 telle estoit son acceptation, sa charité, &  
 son election, pour nous bienfaire eter-  
 nellement.

*Sorius*  
*3 May* Nous lisons de Sainte Anthonine, que  
 comme elle estoit cōdamnée à la bordel-  
 le, Alexandre porté de compassion pour  
 la conservation de sa virginité, usa d'un  
 beau stratageme, car sous prétexte de la  
 connoistre, il entra dans ce lieu infame  
 où elle estoit renfermée, & là estant ar-  
 rivé, il l'informa de son dessein, à quel  
 effet il luy donna ses habits, afin qu'elle  
 en sortiroit heureusement, ce qui fut fait,  
 car Alexandre revestu des habits de cette  
 Vierge demeura en la place ; jusqu'à ce  
 que le stratageme découvert, donna entrée  
 à leur glorieux Martyre. Dites moy si  
 quel



quelqu'un connoissant le sujet de la condamnation de ce chaste Chrestien, le voyant mōter sur l'échelle au lieu du supplice, ne luy portoit pas compassion, au contraire se mocqueroit de son procédé, même se presenteroit pour executer sa sentence, ne seroit-il pas digne de mort? Or tous Chrestiens font le même, lors qu'ils offensent mortellement, car Nostre Divin Sauveur s'estant revestu de nos habits, je veux dire de la nature humaine, pour nous sauver de l'obligation aux flammes eternelles, encouruës par nos pechez, il nous en a delivré par ses merites; & lors que nous voyons charpenter le gibet pour le pendre, forger les cloux pour le crucifier, affiler la lance pour le percer, accommoder les cordes pour le garotter; les liens de nos appetits déreglez nous empeschent d'en avoir compassion, comme estant arrestez à la cadene de nos crimes, nonobstant quoy Dieu nous avertit serieusement d'avoir compassion de nostre Ame, quand il dit: *Voyez s'il y a douleur semblable à la mienne.* Et nous crions aux tyrans, aux bourreaux, même nous le voulons estre en personne, lors que nous nous complaisons dans les offenses, sans nous en retirer

*Thresa  
c. 1.*



retirer aux premiers avertissemens. O rage ! ô furie intolérable du pecheur.

*Heb.*  
*10.* Quād l'Ap. voulut faire voir aux Hebr. la grandeur de l'offence de ceux qui pechoient contre la Loy, il usa de cet argument. „Celuy qui avoit violé la Loy de „Moyse étoit condāné à mort sans miséricorde. Cōbien donc croyez vous que „celuy-là sera jugé digne d'un plus grād „supplice, qui aura foulé aux pieds le Fils „de Dieu, & qui aura tenu pour une chose „vile & profane le Sāg de l'Alliāce par lequel il avoit été sātifié. Ensuite de quoi je puis dire conformement, que lors que nous injuriōs Dieu par une offense mortelle nous forgeons des nouveaux cloux, nous courons au charpentier pour preparer de nouvelles Croix, nous affilons les lances pour le percer, nous preparons les colonnes & les espines, les éponges & les cordages, pour le crucifier de nouveau, avec beaucoup plus d'impieté & d'effronterie que les Juifs : & puis alteré qu'il est de nôtre salut, nous luy preparōs par des mocqueries un breuvage d'amertume lors que nous blasphemons son S. Nom, par l'impatience des choses adverses, qu'il permet pourtant par un effet de sa Providence pour nous faire enfin arriver



river au port heureux du salut: Enfin nous le crucifions sur un nouveau gibet d'ignominie, où nous le méprisons avec le reste des Juifs le laissant au milieu de deux infignes voleurs: Premièrement lors que nous le reconnoissons patissant pour nous sans en avoir de compassion par une conversion legitime: Secondement lors que nous aggreffons nos freres Chrestiens (quoy qu'ennemis) par detraction, rapines & calomnies, sans avoir égard à la charité que nostre Divin Sauveur leur veut porter, pour nous faire voir par là nostre obligation: & parce qu'en tel cas l'honneur seroit osté, ou le bien mal acquis, Dieu nous oblige tres estroitement aux reparations, & cependant on n'en veut rien faire.

Que si nous omettons de bien conseiller nostre proche, ou le corriger quand il y a espoir d'amendement, sans nous soucier de l'honneur & de la gloire de Dieu; en matiere d'importance, nous le postposons à Barrabas, particulièrement lors que nous le voions detracter à nos yeux, ou malfaire avec complaisance, car en tel cas dit le Sage: *Dieu a commandé à un* E. 17  
*chacun d'avoir soin du salut de son prochain*, même on en doit estre autant  
soig.



soigneux que du sien propre, comme j'ay dit dans la Meditation precedente. Mais le contraire se pratique le plus souvent, car maintenant on court avec les larrons & on veut assûrer la portion avec les adulteres de *L'Epoux*: Tellement que  
 Ps. 52 Dieu selon le Psalm. a jetté les yeux du haut du Ciel sur les enfans des hommes, pour découvrir dit-il s'il y en a quelqu'un qui connoisse & qui cherche Dieu, & il a trouvé que tous se sont destournez du droit chemin, & tous devenus inutiles, & qu'il n'y a pas un qui fasse bien, non pas jusqu'à un seul. Ce qui me fait dire qu'un chacun le vend derechef, non pas pour la deuxième ou troisième fois; mais tout autant de fois qu'on l'offense mottellement: & pour dire en un mot c'est tout de même que si en vain il fust mort, puis que les merites de sa Passion, sont rendus infructueux; son Sang tres-precieux estant ainsi foulé, & sa Mort laissée en vitupere; car encor bien que cela n'est fait formellement d'intention ou à tel dessein expressement, on le fait pourtant autant qu'on peut tacitement & virtuellement; & par tant interpretativement & suffisamment, pour estre reputé criminel devant Dieu. Car ainsi le dit l'Apostre au lieu sus allegué



*De l'effet du peché. Ch. II. Med. VII. 125*  
gué des Hebreux, *Crucifiant derechef le* Heb. 6  
*Fils de Dieu.* Ce qui devoit veritablemēt  
émouvoir tous les cœurs : mais dit Saint  
Matthieu, *Un chacun ne comprend pas cet-*  
*te parole.* Il est pourtant tres-veritable puis  
que Dieu l'a revelé qui ne nous veut, ny  
peut tromper, son Verbe ayant voulu être  
Homme pour soustenir la verité : Je dis  
estre hōme mais pauvre à merveille, qui  
n'ayant où mettre sa teste quand la ne-  
cessité l'a pressé à prendre repos, les  
pierres luy ont servy de chevet, & la ter-  
re de lit ; sa vie n'ayant esté qu'un passa-  
ge, durant laquelle il a fait du bien à un  
chacun, guerissant les malades & delivrāt  
tous ceux qui estoient oppressez du dia-  
ble ; & pour tous ces bien-faits, il a esté  
trahy, vendu, & meurtry, enfin pendu  
sur une Croix de mépris & d'ignominie,  
payant dans sa chair les debtes estrange-  
res, pour delivrer les conspirateurs de  
s'avie obligez aux puissances des tenebres,  
& enfin leur faire part de sa lumiere dās  
l'heritage de sa gloire ? Voila son Sang  
pecheur, qui crie de la terre vengeance  
devant la face de Dieu, avec plus de sujet  
que lors qu'on le crucifioit ; le grand Do-  
cteur d'Afrique nous le dit ainsi : *La* Aug.  
*Croix du pecheur n'est plus sensible, puisque* ser. 181  
*c'est*



*c'est malgré moy que j'y suis pendu que celle que j'ay monté pour ton respect. Et Saint Bernard en ces termes: Pourquoi affligeons nous derechef celuy qui est dans les detresses? les playes du peché bleissent d'avantage le Fils de Dieu que celles qu'il a souffert en son Corps. Et il en donne la raison. Parce que dans la Croix la nature humaine a paty seulement.*

*Ber. mais dans le peché la Divine même est blessée. Voila mon Ame ce qui te doit émouvoir à resister puissamment aux crimes. Voicy ce que tu dois craindre.*

Aman avoit fait preparer un gibet pour Mardochee Oncle de la Reyne Esther, mais il y fut pendu luy même, en suite des ordres tres-justes du Roy Assuerus; ainsi tu as peut estre charpenté jusqu'icy la potence pour JESUS, mais Dieu par son arrêt te la rendra en peine. Pour prevenir cette infortune tragique, *Seigneur faites nous reconnoistre cette ignominie, & nous chercherons vostre Saint Nom. Le Roy Psalmiste me l'a appris, quand il dit en si beaux termes pour le bié de tous les pecheurs, Imple facies eorum ignominia & quærent nomen tuum Domine.* Car il

*Ps 92* vaut bien mieux en cecy charpenter pour soy que pour autruy, & crucifier nostre chair avec ses convoitises.

ME-



MEDITATION VIII.

*Que le pecheur conspire par une nouvelle  
trahison contre son Dieu.*

**T**Heophilacte dit, que lors que Judas  
communia, il tira de sa bouche le <sup>M<sup>ath</sup>  
6. 26.</sup> Tres-Saint Sacrement du Corps Sacré  
de JESUS-CHRIST à la dernière Cene,  
le gardant à dessein de l'emporter aux  
ennemis de Nostre Divin Sauveur pour  
s'en mocquer avec eux par un grandissi-  
me abus, ce qui fut la suite de ses mal-  
heurs, entendez les termes. „ Judas a pris  
„ le pain dit-il sans le manger, mais l'ay-  
„ ant caché dans son sein, pour le mon-  
„ strer aux Juifs, il a bû à contre cœur  
„ le Sang, d'autant qu'il ne le pouvoit  
„ cacher, il tira le Sacrement hors de son  
„ sein, leur disant Messieurs: cela ne vous  
„ semble-t'il pas ridicule que JESUS de  
„ Nazareth nous a voulu persuader que  
„ cecy que je vous apporte c'est s<sup>on</sup> Corps?  
De quoy non content il s'opiniastra à  
vouloir livrer son Maistre pour la secon-  
de fois, redoublant son infidelité au Jar-  
din, qui luy fut beaucoup plus sensible  
que ne furent toutes les douleurs de sa  
Passion; car Pilate ayant fait plusieurs  
I deman-



demandes au Fils de Dieu, il le fit flageller sans que Nostre Seigneur repartit autre chose que cecy : *Pourtant qui m'a tra-*  
*by & livré entre tes mains a fait un plus*  
*grand peché.* Comme s'il eust dit, il est  
 vray ô juge ! que tu as commis un grand  
 peché me faisant flageller, mais Judas qui  
 m'a livré entre tes mains a bien plus pe-  
 ché que toy, d'autant que selon Theo-  
 philacte c'estoit le peché d'infidélité. Re-  
 ste maintenant à prouver de quelle façon  
 il a esté plus sensible que toutes les dou-  
 leurs de la Passion du Fils de Dieu, ce que  
 je montre en cette sorte, & pour com-  
 mencer. Je dis que le peché peut estre  
 considéré doublement de la part de celuy  
 qui offense, & de la part de celuy qui est  
 offensé. Celuy maintenant qui commet  
 le peché, soustrait la malice & le mal,  
 mais le Fils de Dieu oste la douleur, voy-  
 ant cette creature en un mauvais estat,  
 même il prend la peine de l'en retirer,  
 pourtant dit tres-bien le docte Salvian,  
*ô ! pecheur souviens toy aussi d'avoir com-*  
*passion du Redempteur qui est touché de com-*  
*passion pour ta cheute funeste.* Il est donc  
 veritable que plus grand est le peché plus  
 grand est le ressentiment. Cela presu-  
 posé, je puis conclure cette pensée que le  
 peché

Sal.  
vian.



peché de Judas pour avoir esté jusqu'à un tel excés d'infidelité, l'offense a esté plus grande que n'a esté celle de Pilate: l'infidelité de l'autre étant l'occasion de l'offense de celui-cy, & que le peché de Judas a esté plus sensible au Fils de Dieu que les douleurs de sa Passion, causée par l'injuste condamnation de Pilate. En outre je conclus que nos pechez (comme étant la cause principale de la Passion) sont beaucoup plus grands en consideration de l'offense, que n'ont esté ceux des Juifs; n'ayant esté que les instrumens de nostre malice, car là où il y a plus de connoissance, là ordinairement plus de volonté; plus il y a de liberté, plus y a-t'il de malice; plus y a-t'il de crime, plus grande est l'injure; plus d'injure, plus de ressentiment, & plus de douleur.

Pecheur si je t'appellois traistre Judas; ou Pilate, ou si je te prenois pour un Caïphe, tu me tirerois en cause d'injures devant le Juge, tu ne veüx pas estre estimé tel, & tu fais profession de l'estre; combien de fois l'as tu trahy & vendu, non pas à trente deniers, mais possible pour un sol, mais pour un liar, oüy pour un morceau de pomme. Ainsi ont conspiré nos premiers parens au paradis terrestre,



chose pourtant si facile à observer ; mais pour nous , nous avons promis la fidélité à Dieu au sacré Baptême , renonçans à Satan & à toutes les œuvres, au monde & à toutes les pōpes, que si nous y contrevenons ne sommes nous pas condamnables d'infidélité ? ouïy veritablement, car en effet adherer à un si bon Maistre, dōt les promesses sont veritez & justices, ce n'est que l'ageffe, au contraire celles de Satan , ne sont que mensonges & sotifés.

Et parce que le Mariage est un Sacremēt où se doit garder inviolablemēt la fidélité, pour persuader à un chacun l'obligation d'une observāce si legitime, je trouve que Nostre Divin Sauveur a contracté un Mariage solemnel dans son Incarnation, épousant nostre nature par une union tres-estroite , & nous obligeant par là à une fidélité sainte de son service ; mais combien de fois avons nous manquez à nostre charitable Epoux, adulterans avec les creatures ? ce que nous faisons lors que nous portons nos affections du costé des plaisirs & voluptez du monde, au grand mépris de la Foy , luy promise si estroitement au Baptême, ensuite du Mariage qu'il a fait si solēnel par l'union hypostatique



*De l'effet du peché. Ch. II. Med. VIII. 131*  
tique de son Verbe avec nous.

Je decouvre encor un autre dans le S. Sacrement de l'Autel où le Verbe Divin est uny à nostre Ame par la grace, le corps à nostre cœur, sa personne Divine à nostre foiblesse, ses richesses sont unies à nos miseres, & sa Bonté à nostre malice. Tu en es d'oc indigne le recevant sur la langue, si tu es detracteur, parjure ou blasphemateur; ouïy tu en es indigne si tu ne secouës le joug de superbe, l'aigreur de vindicatif ou de perfide. Ouy tu en es indigne si tu le recois avec tes injustices & lubricitez, ou hypocrisies & envies couvantes au cœur sans melioration de vie, ou satisfaction aucune. O faux jeusneur qui t'abstiens de viandes pour te remplir de vices! ô paillard vilain & puant! ô paresseux indigne de vie! ô juge impié, que de t'abuser d'un tel Mariage, où tu es entrerenu d'une viande si delicate, du pain des Anges, qui a servi & sert de remede à tous maux.

J'avance à celuy de l'Eglise avec JESUS-CHRIST, dont le Sang, pour estre confirmé, à servy d'encre pour signer la fidelité, la Croix de plume, l'Agneau Immaculé a esté l'Ecrivain, autorisé même du Pere Eternel pour porter &



oster les pechez du monde. O dignation sacrée & sacrée de tous les Catholiques ! son Costé percé a servy d'écritoire, son Ame en estoit le tesmoin & l'appuy, & son Cœur le parchemin : Oüy Chrestien, & tu le trahis, ne sçais tu pas quels malheurs entraînent les adulteres d'un tel Mariage ?

Si je considere ce que c'est de sa turpitude, je trouve qu'il a tousiours esté jugé si contraire à la nature, & tant ennemy du bien commun, qu'il n'y a eu jamais nation si barbare, ny peuple si sauvage, qu'il ne l'ayt tousiours puny, detesté & fuy cōme la peste. Cecy se prouve par toute sorte de Loix, 1. par celle de la Nature, 2. par celle de Moysé, 3. par celle de la Grace, oüy par les Loix Divines, Ecclesiastiques, & Civiles.

Les Egyptiens le punissoient plus severement que le meurtre, les Romains le preferoient au crime de Leze Majesté, les luifs les lapidoiēt tous vifs, les peuples Gynneens au rapport de Plutarque menoient la personne qui en estoit entachée & convaincuë au milieu d'une place publique, & la faisant asseoir sur un pierre la diffamoient à la veuë d'un chacun, où ayant demeuré un long temps,



*De l'effet du peché. Ch. II. Med. VIII. 133*  
on la mettoit sur une anesse qui faisoit le  
tour de la Ville; ainsi un affront insigne  
s'imprimoit au cœur des hommes qui  
ne pouvoit estre effacé.

Mahomet a laissé dans son Alcoran  
pour Loy de la punir publiquement jus-  
qu'à mille coups. Lycurgus ce grand  
Legislateur l'a fait marcher de même  
rang que le parricide, portât loy de le pu-  
nir cōme qui auroit assassiné son Pere. Et  
comme il avoit establi de tres-belles loix  
contre tous les vices, horsmis le parrici-  
de & l'adultere, interrogé pourquoy il  
les avoit obmis, il dit, je ne pense pas qu'il  
se trouve jamais homme si detestable que  
de les oser commettre. Zeleucus aussi  
Legislateur Payen, a ordonné qu'on ar-  
racheroit les yeux aux adulteres, mais le  
malheur arrivât que son Fils y eust tōbé,  
on luy demanda quelle punition devoit  
estre executée, il dit absolument qu'il  
falloit suivre la Loy: à quoy le peuple  
s'opposant, pour l'observer, il fit crever  
un oeil à son Fils, & se pocher l'autre.

Que si les Loix sont tellement portées  
& si rigoureusement observées entre les  
hommes, que dirons nous du Mariage  
spirituel de l'homme avec Dieu? que di-  
rons nous d'une trahison ou d'un tel acte  
d'in



d'infidélité, qui se commet par le peché mortel, plus noir qu'un enfer, n'y a-t'il pas de loix pour le punir?

Le pecheur Ame Catholique, fait tort à sa nature, parce qu'il esteint la raison, il fait tort à Dieu, parce qu'il choque ses Divins preceptes; il fait tort aux Anges, parce qu'il rebutte leurs inspirations saintes; il en fait autant à l'Epoux sacré de son Ame JESUS-CHRIST, car il luy dresse des trahisons nouvelles, violant la Foy promise au Sacré Baptesme, qui par après a esté confirmée par profession publique de Nostre Mere l'Eglise à la participation commune des autres Sacremens, où ce Divin Instituteur preside en charitable Epoux. Il fait tort au Royaume de l'Eglise, parce qu'il precipite aux dignitez les indignes, & à guise d'un enfant bâtard il prodigue l'heritage d'un Chrestien, qui sont les Sacremens, ne meritant pas d'estre du nombre, encor moins de vivre, pour estre spectateur d'une si parfaite union: bref il fait tort à tout le monde lors qu'il entre en alliance avec luy jouïssant de ses biens pour n'en vouloir user qui est le comble de son malheur, parce qu'il y establit sa beatitude, où il traine le reste des creatu res  
par



*Et de l'effet du peché, Cb. II. Med. VIII. 135*  
par ses exemples, ne pouvant attendre  
que le precipice, car les biens qu'il aime,  
& dont il pretend jouir, ne sont que pe-  
rissables.

Ainsi nous sommes pis que Judas &  
que tous les Juifs ensemble, car ce qu'ils  
ont fait, ç'a esté par ignorance, sans a-  
voir une cōnoissance de JESUS CHRIST,  
mais nous au contraire nous le faisons  
croyant en luy, & partant reconnoissant  
l'injure: d'où l'on peut inferer ce que  
c'est de nostre turpitude; veu que la  
surabondance des graces rehausse la ma-  
lice, & la connoissance avec la volonté  
les crimes. Saint Augustin nous enseigne  
cecy, quand il dit, que *les Juifs qui ont*  
*crucifié JESUS CHRIST voyageant sur la*  
*terre, ils l'ont moins offensé, que ceux qui l'of-*  
*fencēt reposant dans les Cieux.* Et S. Anselm.  
dit: „ Quand on peche mortellement  
„ qu'on est pis que le diable, car dit-il,  
„ le diable persiste dans sa malice, parce  
„ qu'il est reprouvé de Dieu, mais moy,  
„ en même temps que Dieu me rappelle;  
„ le diable s'endurcit lors que Dieu le pu-  
„ nit, & moy lors qu'il me caresse; que  
„ que si tous les deux en ont contre Dieu,  
„ le diable en veut à Dieu, d'autant qu'il  
„ l'a delaisié, mais moy je luy en veux,  
quoy

*Aug.  
ser. 181*



„ quoy qu'en me cherchant, pour me  
„ conduire au salut, il y ayt laissé la vie.  
„ Voila donc ajoute-il, que l'image de  
„ celuy que j'avois en horreur, est moins  
„ abominable que la mienne. Et voicy  
en somme le sujet ce deuxieme chapitre.  
1. Que c'est Dieu, mais d'une bonté im-  
mense en nostre endroit, qui est offensé,  
& lequel quoy qu'il soit extrememēt mi-  
sericordieux, ne laisse pas pourtant d'es-  
tre un Juge pareillement rigoureux. 2.  
Qu'il est offensé en face par une espee  
d'impudence. 3. Par une cruauté telle  
qu'on desire sa ruine. 4. Lors qu'on le  
trouve le plus liberal. 5. Avec presomp-  
tion de sa longanimité. 6. Au grand mé-  
pris de son Sang. 7. Par le reſtabliſſement  
d'une croix nouvelle. 8. Ce qui fait que  
le pecheur est plus cruel qu'un Judas,  
que tous les Juifs, & que le diable  
même.

○ Courage donc mon Ame, detestons  
cette cruauté, ne soyons pas en un instāt  
faits parricides d'un si bon Pere pour un  
neant, en presence des bien-heureux, qui  
par compassion deplorent nostre deſastre,  
où les malins trouvent le sujet de se con-  
jouir, faisant feste de nos malheurs, prests  
à nous faire faire le saut dangereux, si  
Dieu



*& de l'effet du peché. Ch. II. Med. VIII. 137.*  
Dieu ne nous en preseroit par sa bonté,  
nonobstant le droit qu'il a de nous punir  
toutes les fois que nous l'offensons; Con-  
siderons icy combien de fois il en a eu le  
sujet, & de là inferons la rigueur de ses  
jugemens qui sont bien autres que ceux  
des hommes, comme autre est le raison-  
nement naturel au regard des raisons  
éternelles, selon lesquelles; si nous vou-  
lons estre sage, nous devons juger de  
nos crimes, afin que nous puissions estre  
extremement humiliez, puisque la moin-  
dre de ses lumieres nous est incompre-  
hensible. Pour prevenir donc toute con-  
fusion, *Seigneur chargez nous d'ignominie*  
*& nous aurons la diligence de rechercher vo-*  
*stre Saint Nom.* Le Psalmiste nous en  
donne les assurances, quand il dit: *Imo Ps. 82*  
*ple facies eorum ignominia & quærent no-*  
*men tuum Domine.*



CHA.